



**Women in Informal Employment
Globalizing and Organizing**

Document de travail WIEGO (Politiques urbaines), N° 16

Mars 2010

La récupération des matériaux réutilisables et recyclables en Afrique

Un examen critique de la documentation anglaise

Melanie Samson



Document de travail WIEGO

Le réseau mondial de recherche en matière de politiques et d'initiatives WIEGO (Femmes au travail dans l'économie informelle : Mondialisation et Regroupement) a lancé cette série de rapport de recherche sur les politiques urbaines en octobre 2009. Les documents de cette série permettent ont une contribution empirique ou théorique à des connaissances existantes au sujet des travailleurs urbains démunis, de leur mode de vie, de leur environnement de travail et de leur regroupement. Un soin particulier est porté à l'examen des politiques et des paradigmes de la planification et de la pratique. Tous les documents sont révisés par des pairs. Cette série de documentation est coordonnée par Caroline Skinner, Directrice de programmes – Politiques urbaines chez WIEGO. Mme Skinner est établie à l'African Centre for Cities, à l'Université de Cape Town.

Dans le présent document, « La récupération de matériaux réutilisables et recyclables en Afrique¹ » a été réalisée à la demande de WIEGO dans le cadre du projet Villes inclusives.

À propos de l'auteur:

Melanie Samson est coordonnatrice du programme Ramasseurs de matériaux en Afrique, de WIEGO Elle est également doctorante au Département des Sciences politiques de l'Université York et chercheure invitée au Centre for Built and Environment Studies, à l'Université de Witwatersrand.

Date de publication: mars 2010
No ISBN : ISBN 978-92-95095-13-7

Publié par Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation (WIEGO, une société caritative ayant qualité de société à responsabilité limitée no 6273538, Organisme de bienfaisance no 1143510

WIEGO Secretariat

Harvard Kennedy School,
79 John F. Kennedy Street
Cambridge, MA 02138, USA
www.wiego.org

WIEGO Limited

521 Royal Exchange
Manchester, M2 7EN,
United Kingdom

Copyright © WIEGO.

Le présent rapport peut être reproduit à des fins éducatives et d'organisation moyennant mention de la source.

Photo de couvrensiture par: Melanie Samson

¹ Cet article a été publié pour la première fois dans la série Politiques urbaines Rapport de recherche sur les politiques urbaines. En mars 2012, WIEGO a lancé la série Documents de travail intégrant tous les rapports de recherche sur les politiques urbaines..

Table des matières

Introduction	2
Terminologie utilisée et parti pris de la dénomination	3
Études détaillées et empiriques – Démographie et conditions des récupérateurs	4
Constatations clés.....	7
Sexe, répartition du travail entre les femmes et les hommes et état matrimonial.....	7
Race, origine ethnique, nationalité et migration.....	7
Age.....	8
Education.....	8
Heures de travail, conditions de vie et de travail.....	8
Revenu.....	9
Analyse des résultats et questions méthodologiques.....	9
Usages et marchés des matériaux récupérés	10
Réutilisation des objets récupérés.....	10
Production de nouveaux matériaux par les récupérateurs.....	11
Vente de matériaux recyclables.....	12
Relation entre les systèmes et les économies de gestion formels et informels de déchets	14
Relation entre l'économie informelle et l'économie formelle.....	14
Relation entre la récupération et les systèmes urbains de gestion des déchets.....	15
Politique et législation	16
Politique et législation nationales et locales en lien avec la récupération.....	16
Kenya.....	16
Ethiopie.....	16
Nigéria.....	16
Afrique du Sud.....	17
Privatisation.....	19
Privatisation de la récupération.....	19
Privatisation de la collecte au Caire.....	19
Réflexions sur les processus d'élaboration de politiques.....	21
Vers une théorie du rôle des récupérateurs	22
Regroupement	25
Regroupement de récupérateurs.....	25
Regroupement par le fait du gouvernement.....	26
ONG, organismes religieux et donateurs.....	26
Regroupement par le fait d'organisation de masse.....	28
Contexte politique du regroupement.....	28
Axes prioritaires des recherches futures	29
Démographie et conditions des recycleurs.....	29
Marchés et relation entre l'économie formelle et informelle.....	30
Politique.....	30
Relation entre les récupérateurs et les systèmes urbains de gestion des déchets.....	30
Relation avec les gouvernements, les donateurs, les ONG, les institutions financières internationales, les organismes religieux et autres agents externes.....	31
Regroupement	31
Références	32

Introduction

Le spectacle des gens en train de fouiller dans les déchets est omniprésent dans de nombreuses villes africaines. Pourtant, à part le cas des zabbaleen en Egypte, qui est largement connu et bien documenté, l'Afrique n'est pas très présente au cœur des débats internationaux concernant la récupération des matériaux encore utiles du flux des déchets. Bien que de nombreuses recherches aient été menées sur le sujet, il n'y a pas eu d'effort systématique pour regrouper les résultats des recherches et ainsi dresser un portrait représentatif de l'ensemble des points de vue sur l'expérience africaine. Le présent document a pour but de combler cette lacune en examinant toute la documentation sur la récupération des matériaux réutilisables et recyclables en Afrique.¹ Ainsi, on identifiera les thèmes clés au cœur des recherches existantes, apportera une réflexion critique à la façon dont les recherches ont été menées et mettra en lumière les axes prioritaires de futurs travaux de recherche.

L'examen de la documentation existante a été fait à la demande de WIEGO (un réseau de recherche et de la défense des droits des femmes dans l'économie informelle, dans mondialisation et dans les regroupements). Depuis 2006, WIEGO s'emploie à renforcer la coopération et la réciprocité entre les travailleurs de l'économie informelle qui font de la récupération des matériaux réutilisables. Ainsi, le présent examen a pour but de faciliter la schématisation des connaissances existantes de ce que WIEGO appelle le « ramassage de résidus » en Afrique. De plus, on veut diffuser les informations relatives aux initiatives de WIEGO en Afrique. Cet examen s'engage à mettre en lumière un large éventail de thèmes en matière de regroupement et des politiques qui s'y rattachent.²

Au départ, plus de 90 documents³ ont été réunis dont 58 jugés pertinents et en lien direct avec la recherche.⁴ Le plus ancien remonte à l'étude de De Kock en 1986 qui se penche sur le « ramassage de déchets » à Durban, en Afrique du Sud. Ainsi, dans cette recherche on analyse le ramassage des déchets à Durban comme faisant parti d'un cadre élargi des changements qui, dans un contexte de crise économique, mènent vers le travail informel. Bien qu'il y ait, dans la décennie qui a suivi, seulement deux références produites par Tevera (Tevera 1993; Tevera 1994), une dizaine d'autres ont été générées produites durant la deuxième moitié des années 90. Ainsi, au tournant du 21e siècle, il y a eu une éclosion des recherches en matière de récupération de matériaux réutilisables et recyclables à travers le continent, et donc, une plus grande partie de cette documentation a été produite au cours de cette période.

Des 58 documents étudiés, 19 portent sur l'Afrique du Sud, 13 sur Égypte, 5 sur le Nigéria, 4 sur le Kenya, 3 sur le Zimbabwe et enfin 2 sur le Mozambique. Par ailleurs, le Botswana, le Cameroun, l'Éthiopie, le Mali, la Tanzanie de même que la Zambie sont regroupés dans une seule référence. Ainsi, il y a six références qui traitent de plus d'un pays du continent. Les références étudiées comprennent des livres, des chapitres de livres, des articles de journaux, des rapports de conférences, des thèses du premier cycle, de la maîtrise et du doctorat, des documents Web et des rapports ou essais non publiés.⁵

¹ Dans son étude « The Waste Sector and Informal Entrepreneurship in Developing Countries » Rogerson (2001) donne un aperçu utile sur la récupération en Afrique.

² La revue est également documentée par des recherches doctorales de l'auteur sur les luttes que déclenche la remarchandisation des déchets et qui théorise et aborde un certain nombre de lacunes identifiées ici.

³ Malheureusement, un petit nombre de documents pertinents à cette revue n'ont pu être obtenus dans les délais impartis et ont dû être exclus.

⁴ Le reste des références relataient largement les préoccupations en matière de gestion des déchets, mais ne tenaient pas compte des questions entourant la récupération des matériaux réutilisables et recyclables.

⁵ La recherche documentaire a été réalisée entre février et avril 2009 par Judith Sheir. Nous devons une fière chandelle à Judith; son expertise en tant que spécialiste de l'information s'est révélée inestimable pour dénicher et repérer les sources d'une documentation aussi étendue. Merci également à Janet Cooper British Library of Development Studies, à Ana Paola Navarro de WIEGO ainsi qu'à Siphwe Mtshali qui ont contribué au sourçage des documents de cette étude.

Alors que l'intérêt scientifique pour la récupération des matériaux réutilisables et recyclables est évident dans certains pays, la concentration inégale de la documentation peut être attribuée au fait que la recherche documentaire a été limitée à des références en anglais. Ainsi, le présent rapport ne se base pas sur les travaux menés en portugais, en français, en arabe ni en aucun dialecte parlé sur le continent Africain. Bien que cet examen comprenne des études réalisées sur l'ensemble du continent, il comporte une certaine influence venant des anciennes colonies anglaises. Ce faisant, les tendances de même que les thèmes soulevés doivent tenir compte de ce facteur.

Mise à part l'identification de la terminologie utilisée pour décrire le « ramassage de déchet », l'essentiel de cet examen sera de faire ressortir les thèmes clés et de souligner les différents domaines inclus dans la documentation consultée. Cela comprend des études détaillées et empiriques sur la démographie des gens qui font de la récupération, des études sur leur condition de vie, des études sur utilisation de ces matériaux et des études sur les marchés qui convoitent des matériaux recyclés. D'autre part, il faut s'attarder sur la relation entre l'économie formelle et l'économie informelle, sur les politiques et les législations et il faut aussi revoir l'organisation en place. Bref, dans les paragraphes qui suivent, on va aborder un thème par section. Cependant, il est à noter que plusieurs thèmes ou domaines distincts peuvent se chevaucher et donc les arguments avancés par une source englobent plus d'un thème ou domaine différents. Pour chaque section, une attention particulière sera apportée à la façon dont les auteurs formulent leurs questions en tenant compte du sexe et de la race. Enfin, la dernière section de cette recherche décrira les principales lacunes des documents examinés et proposera des suggestions pour des recherches futures dans ce domaine.

Terminologie utilisée et parti pris de la dénomination

La question de la terminologie n'est pas simplement d'un intérêt théorique puisqu'elle reflète et façonne les attitudes et les perceptions. Dans la documentation examinée, les auteurs utilisent un grand choix de termes pour désigner les récupérateurs de matériaux réutilisables des déchets, une variété qui se traduit par un manque de cohérence dans la terminologie utilisée. Ainsi, certains auteurs vont utiliser des termes différents pour marquer les différentes fonctions occupées par les travailleurs, alors que d'autres utilisent ces mêmes termes indifféremment. Par exemple, le terme le plus utilisé dans la documentation étudiée est « scavenger (détritivores) ». On le trouve dans 27 documents. D'autres termes utilisés sont : « wastepicker (ramasseur de déchet) », « collector (éboueur collectionneur) », « reclaimersalvager (récupérateur) », « recycler (recycleur) », « informal section collection worker (travailleur collecteur de l'économie informelle) », « garbage picker (ramasseur d'ordures) », « picker (ramasseur) », « cart pusher (pousseur de chariot) » et « waste harvester (cueilleur de déchets) ». Ce qui est encore plus frappant que le nombre varié des termes employés, c'est que peu d'auteurs ont pris le temps d'expliquer ou de théoriser leurs choix de terme à l'exception du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) 2004, de Mwanzia 2007, de Myllylä 2001 et de Samson 2008b.

Bien que le terme « scavenger (détritivores) » soit largement employé dans la documentation examinée, un certain nombre d'auteurs le rejettent car ils le considèrent problématique et méprisant (Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) 2004; Mwanzia 2007; Samson 2008a 2008b). En effet, Mwanzia (2007) déplore vivement son incongruité, soutenant que les gens qui accomplissent ce travail ne « sont pas des détritivores, ce sont des humains à part entière. Ce sont les animaux et certains oiseaux qui se nourrissent de détritus d'origine organique » (Mwanzia 2007, Page 1). Samson (2008a, 2008b) note pour sa part que les récupérateurs de Metsimaholo, en Afrique du Sud, étaient très insultés que la municipalité les nomme officiellement « scavenger (détritivore) ». Dans ce dossier, le Legal Resources Centre (2004) rapporte qu'un juge a rendu un jugement en défaveur de la municipalité lorsqu'il a reconnu que l'emploi du terme « scavenger (détritivore) » par une entreprise de gestion déchets (Pikitup, Johannesburg) était méprisant à l'égard des récupérateurs.

Le rapport a été établi à la demande de WIEGO dans le but d'examiner la documentation en lien avec le « ramassage de résidus » en Afrique. En se basant sur l'exemple du rapport de l'IPECC/OIT qui critique l'utilisation du terme « scavenger (détritivore) » et qui propose des alternatives, on voit l'importance de privilégier la terminologie employée par WIEGO avant de poursuivre aveuglément cette recherche. En portugais, WIEGO emploie le terme *catador de materiais recicláveis* (collecteur de matériaux recyclables) ou *catador* (collecteur) en abrégé de même que *reciclador* (recycleur) en espagnol. Ces deux termes ciblent le travail de récupération et la façon dont ce travail entre dans la chaîne de recyclage. Cependant, WIEGO emploie couramment le terme « waste picker (ramasseur de résidus) » en anglais.⁶ Comme l'indique Samson, « bien que le terme de ramasseur de résidus qui est couramment utilisé ne soit pas insultant, il ne saisit toutefois pas la nature ou l'importance du travail accompli » (Samson 2008b, Page 16). Au contraire, ce terme crée l'image de quelqu'un qui fouille au hasard les déchets et par conséquent ne donne aucune idée de ce qui est fait avec les matériaux récupérés. On peut en dire autant des termes tels que « garbage picker (ramasseur d'ordures) », « picker (ramasseur) », « collector (éboueur collectionneur) », « waste collector (collecteur de déchets) », « cardboard collector (collecteur de cartons) », « waste harvester (cueilleur de déchets) » et « cart pusher (pousseur de chariot) ». Comme l'indique la documentation consultée, le mot « recycler (recycleur) » n'est pas assez large et tous les produits récupérés ne sont pas recyclés (Samson 2008b, Page 16).

Mwanzia a implicitement suggéré le mot « salvager (récupérateur) » faisant valoir qu'il s'agit « d'un mot qui reflète bien leur mode de subsistance » (Mwanzia 2007, Page 1). Le terme « salvage (récupération) » insiste sur l'action de récupérer des matériaux utiles parmi des déchets, cela implique que ce sont des biens existants qui sont en bon état et qu'on a simplement évité qu'ils soient ensevelis par les déchets ou détruits. On pourrait soutenir que le terme « reclaim (récupérateur) » est plus précis puisqu'il « met l'emphase sur le fait que les travailleurs récupèrent et recyclent des produits qui ont été abandonnés par d'autres et qu'ainsi ils donnent une deuxième vie à ces produits en recyclant la valeur inhérente qu'ils ont. » (Samson 2008b, Pages 16-17). Il est essentiel de comprendre ici que la valeur recyclée peut être substantiellement différente de la valeur que lui accorde le propriétaire original, en ce sens que les produits recyclés peuvent être employés à d'autres fins que celles pour lesquelles ils étaient originalement conçus. Ainsi, le terme « reclaim (récupérateur) » sous-tend que la personne est proactive et créative.

Ce rapport de recherche emploie donc l'expression « récupérateur de matériaux réutilisables et recyclables » ou sa forme abrégée – récupérateur – pour désigner les gens qui sont au cœur même de cette recherche. Il importe d'insister sur le fait que les études à venir devraient porter une attention particulière aux mots que les récupérateurs emploient pour se décrire eux-mêmes et élaborer des concepts qui s'appuient sur le sujet et éclairent des contextes spécifiques.

Études détaillées et empiriques – Démographie et conditions des récupérateurs

Un volet important de la documentation examinée comprend des études empiriques sur la démographie des récupérateurs de même que les conditions de travail dans certains sites. Il y a 21 de ces études qui ont été publiées et diffusées entre 1993 et 2009 et la majorité s'attachent à fournir des renseignements empiriques. Toutefois, certaines études, qui comprennent des détails relatifs à la démographie et aux conditions de travail, s'interrogent et théorisent une variété de préoccupations en lien avec la récupération. Les études consultées visent 14 villes du Botswana, de l'Éthiopie, du Kenya, du Mozambique, du Nigéria, de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Zimbabwe. Le Tableau 1 donne un aperçu des caractéristiques clés de ces études.

⁶ À l'origine, WIEGO employait l'expression « waste collector (collecteur de déchets) » dans le cadre de son programme. Cependant, lors de la Première conférence mondiale des ramasseurs de résidus en mars 2008 à Bogota, en Colombie, le comité directeur intérimaire a voté en faveur des termes *waste picker*, *reciclador* et *catador*. Par la suite, WIEGO a commencé à utiliser le terme *waste picker*.

Études empiriques de la démographie et des conditions des récupérateurs

Auteur	Date	Ville	Pays	Échantillonnage	Brève description
De Kock	1986	Durban	Afrique du Sud	96	Sondage effectué auprès de 96 récupérateurs dans trois décharges à Durban afin d'aborder la portion de l'Étude sur la capacité du secteur informel à générer des moyens de subsistance durables.
Tevera	1993	Harare	Zimbabwe	53	Sondage effectué auprès de 53 des 65 récupérateurs à la décharge de Teviotdale afin d'étudier la récupération comme étant la stratégie de survie en réaction à la pauvreté urbaine.
Tevera	1994	Gaborone	Botswana	75	Sondage effectué auprès de 75 récupérateurs parmi les 150 à 250 récupérateurs permanents (sans compter les 400 à 600 intermittents) œuvrant à la décharge Old Tlokweng Rd afin de faire la lumière sur la pauvreté urbaine.
Mutenga et Muyakwa	1999	Lusaka	Zambie	204	Sondage effectué auprès de 204 récupérateurs afin d'étudier la récupération comme une stratégie pour résoudre les problèmes des déchets solides et de fournir les moyens de subsistance Regroupés tous les cantons dans la ville en 13 secteurs incluant les récupérateurs interrogés travaillant dans la rue et une décharge légale dans 5 des secteurs.
McLean	2000a	Durban	Afrique du Sud	20	Un nombre croissant de récupérateurs travaillent dans des zones résidentielles de Durban. Cette Étude a sondé 20 récupérateurs de la rue dans la zone résidentielle de Glenwood-Berea.
McLean	2000b	Durban	Afrique du Sud	20	Dans le contexte où un nombre croissant de gens accèdent à l'économie informelle, cette Étude fournit le profil de 20 récupérateurs qui vendent des matériaux chez un revendeur situé dans le quartier des affaires de Durban.
Adeyemi, Olorunfemi et Adewoye	2001	Ilorin	Nigéria	250	Sondage effectué auprès de 250 récupérateurs, choisis au hasard, afin de comprendre leur rôle dans la récupération et identifier des arguments afin qu'ils soient formellement intégrés aux processus de récupération.
Domingos	2001	Maputo	Mozambique	49	Entrevue auprès de 49 récupérateurs au site d'enfouissement Hulene dans le cadre d'une étude visant à comprendre les conditions socio-économiques et les activités de récupération à ce site d'enfouissement.
Bjerkli	2005	Addis-Abeba	Ethiopie	63	Sondage effectué auprès de 63 korales (marchands de bric-à-brac), dans le cadre d'une Étude élargie, afin de comprendre la structure et les gens entourant le système informel de récupération des matières plastiques à Addis-Abeba.
Mueller	2005	Durban	Afrique du Sud	10	Entrevue auprès de 10 femmes, collecteurs de cartons, et leur rôle dans la chaîne de valeur du secteur de gestion des déchets.
Mwanzia	2005	Nakuru	Kenya	38	Sur les 130 récupérateurs basés à la décharge de Gioto, 38 ont été interrogés pour une étude de base à propos des récupérateurs de cette décharge. 19 personnes supplémentaires ont participé au groupe de discussion.

Études empiriques de la démographie et des conditions des récupérateurs (suite)

Auteur	Date	Ville	Pays	Échantillonnage	Brève description
Mwanzia	2006	Nakuru	Kenya	117	Sondage effectué auprès de 117 récupérateurs parmi les 200 à 300 possibles dans le quartier des affaires et la périphérie pour une Étude de base sur les récupérateurs de la rue de Nakuru.
Masocha	2006	Victoria Falls	Zimbabwe	13	Entrevue auprès de 13 des 100 récupérateurs possibles œuvrant dans trois décharges à ciel ouvert, dans le cadre d'une étude analysant les avantages socio-économiques de la récupération à Victoria Falls.
Langenhoven et Dysse	2007	Cape Town	Afrique du Sud	27	Sondage effectué auprès de 27 récupérateurs vendant à des centres de récupération de déchets, dans le cadre d'une vaste étude du potentiel de l'industrie du recyclage à Mitchell's Plain, Cape Town, et les moyens de subsistance durables pour les récupérateurs et les petits entrepreneurs.
Ralfe	2007	Durban	Afrique du Sud	60	Entrevue auprès de 60 récupérateurs dans trois centres de récupération de déchets de Durban, comme portion d'une étude sur la situation socio-économique des récupérateurs urbains.
Ngoepe	2007	Johannesburg	Afrique du Sud	9	Entrevue auprès de 9 récupérateurs au site d'enfouissement Marie Louise, comme portion d'une étude sur les conditions de travail des récupérateurs dans la chaîne de valeur de récupération des métaux.
Dilata	2008	Johannesburg	Afrique du Sud	8	Entrevue auprès de 8 récupérateurs au site d'enfouissement Marie Louise, comme portion d'une étude sur les conditions de travail des récupérateurs dans la chaîne de valeur de récupération du papier.
Zoya	2008	Ekurhuleni	Afrique du Sud	?	Cette étude de cas sur les récupérateurs du site d'enfouissement de Boksburg a été exécutée à la demande de la municipalité. Elle se concentre sur les conditions de travail des récupérateurs et des activités du groupe qu'ils ont formé, le <i>Masakhane</i> . L'auteur ne fournit cependant pas de détails quant à la méthodologie utilisée non plus que le nombre d'entrevues réalisées.
Nzeadibe et Iwuoha	2008	Lagos	Nigéria	65	Sondage effectué auprès de 50 récupérateurs au site d'enfouissement d'Ojota (soit 2 % de la population estimée) et 15 récupérateurs à la décharge Solus/Abule-Egba (pas d'estimation de la population disponible); l'objectif est d'étudier la récupération informelle à Lagos et sa contribution aux moyens de subsistance, à l'environnement, de même qu'à l'industrie en général et à la gestion des déchets.
Nzeadibe et Iwuoha	2008	Enugu	Nigéria	24	Sondage effectué auprès de 24 récupérateurs sur une possibilité de 80 (tous des hommes), au site d'enfouissement d'Ugwuaji tout juste en périphérie d'Enugu, en tant que portion de l'Étude sur la position qu'occupe la récupération informelle dans la planification et la réforme de la ville d'Enugu en matière de gestion des déchets.
Visser et Theron	2009	Cape Town	Afrique du Sud	10	Entrevue auprès de 10 récupérateurs de la rue, faisant partie d'une Étude élargie sur l'inclusion ou l'exclusion des travailleurs du secteur informels (incluant les travailleurs de la collecte tant externalisés que précarisés) dans la stratégie de gestion des déchets de Cape Town.

Constatations clés

Adeyemi, Olorunfemi et Adewoye (2001) et Ralfe (2007) rapportent qu'il est difficile d'établir la population totale des récupérateurs à partir de laquelle obtenir un échantillon, en effet, la plupart des auteurs ont été aux prises avec ce problème. Aucun des auteurs ne fait mention de renseignements de base telle que la marge d'erreur. Pour la plupart, les échantillons sont petits et ne comprennent qu'une douzaine de récupérateurs dans certains cas (néanmoins, les conclusions sont présentées en pourcentages). Il y a seulement six études qui ont fait appel à un nombre assez important de récupérateurs (Adeyemi, Olorunfemi et Adewoye, 2001; De Kock, 1985; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia 2006; Tevera, 1994) ou alors une proportion significative par rapport au nombre total de récupérateurs (Tevera 1993). Ainsi, la plupart des études ne peuvent pas être considérées comme étant représentatives des sites sondés. Aucune de ces études ne peut être généralisée à d'autres sites, même si les sites se trouvent au sein d'une même ville. Il importe alors d'être prudent face aux conclusions de ces études. Toutefois, prises ensemble, les études donnent une vue d'ensemble sur les diverses expériences des récupérateurs. De plus, la lecture d'autres études donnent un aperçu des concepts et de la méthodologie qui est révélateurs. Somme toute, le reste de cette section présente les principales conclusions, alors que la section suivante cerne les préoccupations méthodologiques qui ont mené à ces constatations.

Sexe, répartition du travail entre les femmes et les hommes et état matrimonial

Les études empiriques signalent un éventail de situations différentes en ce qui a trait à la répartition des sexes dans les groupes de récupérateurs étudiés. Dans certains cas, les récupérateurs étaient exclusivement ou majoritairement des hommes (Adeyemi, Olorunfemi et Adewoye, 2001; Bjerkli 2005; Masocha 2006; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia 2006; Ngoepe 2007; Nzeadibe 2008; Nzeadibe et Iwuoha 2008), dans d'autres il y avait une répartition équitable entre les sexes (De Kock, 1986; Ralfe 2007; Tevera, 1993; Zoya 2008), mais dans quelques cas, les femmes étaient en nombre supérieur (Mueller 2005; Tevera, 1994). Quelques auteurs ont noté l'existence de la division du travail en fonction du sexe. Mwanzia (2005) rapporte que les hommes monopolisent la collecte des matériaux lucratifs. De Kock (1986) fait des constatations semblables en précisant que les hommes se concentrent sur le métal et les planches qui génèrent des revenus plus élevés. Mutenga et Muyakwa (1999) ont également constaté que la collecte du métal était dominée par les hommes, alors que dans leur étude de cas ils notent que les femmes se concentraient sur la collecte du verre.

Race, origine ethnique, nationalité et migration

Dans les études, les questions liées à la nationalité, à la race et à l'origine ethnique soulèvent moins d'attention que celles liées au sexe. Trois auteurs font référence à la nationalité des récupérateurs. Tous les récupérateurs sondés par Tevera (1994), à Gabarone, étaient originaires du Botswana, tandis que près du quart des gens sondés à Harare étaient des étrangers. Toutefois, la plupart vivaient au Zimbabwe depuis plus de 14 ans et provenaient d'un milieu rural. Deux des dix récupérateurs sondés par Mueller (2005) à Durban en Afrique du Sud étaient originaires du Lesotho.

Seulement deux auteurs ont indiqué la race des sujets interrogés et, dans les deux cas, il s'agissait d'Africains (Dilata 2008; Mueller 2005). De la même façon, seulement deux auteurs ont mentionné l'origine ethnique des récupérateurs étudiés. Ainsi, ces deux auteurs notent la prédominance des groupes ethniques au sein de leur échantillonnage. Ralfe (2007) rapporte que plus de la moitié des sujets qu'elle a interrogés était des Zoulous (soit le groupe ethnique dominant dans la province où est située la ville de Durban) alors que les autres étaient Zhosa et Sotho. Bjerkli (2005) mentionne que 39,7 % des korales sondées à Addis-Abeba étaient des Gurage, qui sont également du même groupe ethnique dominant parmi les marchands à qui ils vendent leurs produits. Bien que Mwanzia (2005 2006) ne remarque pas de quels groupes ethniques appartient se sujets, il signale que le tribalisme dans la répartition des emplois occasionnels a un impact sur la possibilité des récupérateurs d'obtenir d'autres formes d'emploi. Il explique également que plusieurs personnes de son échantillonnage ont migré vers Nakuru au Kenya et sont devenues des récupérateurs alors qu'ils fuyaient les affrontements tribaux des régions rurales.

D'autres auteurs ont également étudié les questions en lien avec la migration interne. Ils ont découvert que la plupart des récupérateurs sont issus des régions rurales (Bjerkli 2005; De Kock, 1986; McLean, 2000a, 2000b; Mueller 2005; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia 2005 2006; Nzeadibe 2008; Ralfe 2007; Tevera, 1993, 1994). De Kock (1986, Ralfe (2007) et Tevera (1993, 1994). Ils notent tous que, contrairement à l'idée que les récupérateurs sont des immigrants urbains récents, la majorité des récupérateurs sondés vivent en ville depuis un certain nombre d'années. Tevera (2003) a conclu que cela réfute tout argument voulant que les récupérateurs ont été expulsés des régions rurales.

Age

Les études portant sur l'âge utilisent différents systèmes de classification des catégories et cela rend difficile la comparaison des données. Il y a cinq études qui révèlent que la majorité des récupérateurs sont âgés de moins de 28 ans (Adeyemi, Olorunfemi et Adewoye, 2001; Bjerkli 2005; De Kock, 1986; Masocha 2006; Mwanzia 2006), alors que six ont noté des moyennes d'âge plus élevées⁷ (Dilata 2008; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia 2005; Ngoepe 2007; Tevera, 1993, 1994). De toutes les études empiriques consultées pour cette section, il y a seulement De Kock (1986) qui dénonce la présence d'enfants travaillant dans des décharges. Cependant, et tel que mentionné ci-après, Benjamin (2007) a constaté que le travail des enfants était largement répandu dans les décharges qu'elle a visitées en Afrique du Sud et que de nombreux programmes ont été mis en place en faveur de ces enfants-récupérateurs en Egypte (Assaad et Bruce 1997; Iskandar 2007). Bien que les études empiriques n'aient pas enquêté ou conclu sur le travail des enfants, cela ne devrait pas supposer qu'il n'y en a pas sur les sites sondés ou sur le continent en général.

Education

Les études consultées tirent également des conclusions à partir des constatations relatives à l'éducation. Six études (De Kock, 1986; Mueller 2005; Mwanzia 2005; Nzeadibe et Iwuoha 2008; Tevera, 1993, 1994) notent, parmi les sujets interrogés, des niveaux élevés d'analphabétisme et des faibles moyennes d'éducation formelle. Cependant, huit études (Adeyemi, Olorunfemi et Adewoye, 2001; Bjerkli 2005; Dilata 2008; Masocha 2006; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia 2006; Ngoepe 2006; Ralfe 2007) constatent de plus hauts niveaux d'éducation. Bien que ces études découvrent qu'une partie des récupérateurs a un faible niveau d'alphabétisation et d'éducation, les auteurs notent qu'en moyenne ces récupérateurs ont terminé leur école primaire et que dans quelques cas, ils ont fait leurs études secondaires. De Kock (1986), Mutenga et Muyakwa (1999) ont remarqué que les récupérateurs mâles interrogés avaient des niveaux d'éducation plus élevés que les récupérateurs femmes. Mwanzia (2005) note par ailleurs que les récupérateurs travaillant dans la rue ont des niveaux d'éducation supérieurs à ceux qui travaillent à la décharge de Nakuru, au Kenya. Cependant, il ne donne pas les raisons justifiant cette différence, bien que celle-ci puisse avoir un lien avec le fait qu'ils sont, en moyenne, plus jeunes que ceux qui travaillent à la décharge. De Kock (1986) constate clairement que parmi ses sujets interrogés, à Durban en Afrique du Sud, les plus jeunes récupérateurs avaient des niveaux d'éducation plus élevés que leurs confrères appartenant à une tranche d'âge plus élevée.

Heures de travail, conditions de vie et de travail

Certaines études ont évalué le nombre d'années que les récupérateurs travaillent dans ce secteur. Comme ils ont utilisé différentes façons de rapporter ces renseignements, il devient difficile de comparer les données. Toutefois, alors que certains ont découvert que les récupérateurs de leur échantillonnage y ont consacré moins de deux ans

(De Kock, 1986; McLean, 2000a, 2000b; Tevera, 1994), d'autres ont constaté que la majorité d'entre eux y ont travaillé plus de trois ans (Bjerkli 2005; Langenhove et Dyssel 2007; Dilata 2008) et, dans un cas, une grande partie des sujets interrogés y travaillent depuis plus de sept ans (Tevera, 1993).

⁷ Vu la façon dont les renseignements sont présentés par Masocha (2006), Nzeadibe et Iwuoha (2008), Ralfe (2007) et Zoya (2008), il est difficile de déterminer si la majorité des récupérateurs étaient jeunes.

Un certain nombre d'études ont révélé que la majorité des sujets interrogés travaillaient à temps plein au moins cinq jours par semaine (Bjerkli 2005; De Kock, 1986; Mueller 2005, Mutenga et Muyakwa 1999; Ralfe 2007, Tevera, 1993; Visser et Theron 2008). D'autres ont constaté des variations dans le nombre d'heures travaillées par les récupérateurs (Masocha 2006; Tevera, 1994). Plusieurs auteurs notent que le nombre d'heures travaillées diffère selon le sexe. Tevera (1993) a trouvé que plus de 36 % de son échantillonnage qui travaillait moins de quatre heures par jour étaient des femmes ayant de jeunes enfants. Le sexe joue un rôle différent dans l'étude de De Kock (1986) à l'effet que bien qu'elles travaillent de plus longues heures, les femmes gagnent moins que les hommes.

Les études font également état des différences quant à la façon dont les récupérateurs accèdent aux décharges. L'étude menée en 1993 par Tevera à la décharge de Harare a révélé que seuls les récupérateurs à qui les entreprises de recyclage ont remis des cartes d'identité pouvaient accéder au site. Toutefois, et pour plusieurs décharges étudiées, les récupérateurs avaient un accès relativement facile aux sites puisqu'ils n'étaient pas clôturés et en plus, la municipalité tolérait la présence de ces récupérateurs (De Kock, 1986; Masocha 2006; Nzeadibe et Iwuoha 2008; Tevera, 1994). Dans leur étude sur Lusaka, Mutenga et Muyakwa (1999) ont découvert que les récupérateurs n'étaient nullement harcelés et que, chose étonnante, ils avaient d'excellentes relations avec les directeurs des décharges. Au contraire, De Kock (1986, McLean (2000b) de même que Nzeadibe et Iwuoha (2008) constatent que les récupérateurs ont été traités avec mépris et ont fait l'objet de répression.

Il y a moins de disparité dans les constatations concernant les conditions de vie et de travail des récupérateurs. Plus de la moitié des études font état des dangers physiques et des risques considérables pour la santé associés au travail de récupération (Bjerkli 2005; Domingos, 2001; Mueller 2005; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia, 2005 2006; Ngoepe 2008, Nzeadibe 2008; Zoya 2008). Un certain nombre d'auteurs rapportent également que les récupérateurs rencontrent des problèmes liés au logement et la plupart d'entre eux vivent dans des situations précaires ou alors dans la rue (Masocha 2006; Mutenga et Muyakwa 1999; Mwanzia 2006; Tevera, 1994; Visser et Theron 2008; Zoya 2008). Dans deux cas, on a rapporté que des récupérateurs vivaient dans des cabanes et/ou des grottes à même les décharges (Mwanzia 2005; Nzeadibe et Iwuoha 2008).

Revenu

Un certain nombre d'études présentent l'information relative aux revenus moyens en monnaie locale. Parmi celles qui comparent ces moyennes de revenus par rapport à l'économie nationale pertinente, trois ont découvert que les récupérateurs avaient gagné moins que la moyenne pour un travail non qualifié (Tevera, 1993) ou qu'ils vivaient sous le seuil de la pauvreté (Mwanzia 2005 2006). Cependant, quatre études révèlent qu'en moyenne les récupérateurs avaient gagné au-delà du salaire minimum pour du travail domestique ou non qualifié (Masocha 2006; Mutenga et Muyakwa 1999; Nzeadibe 2008; Tevera, 1993). Les résultats d'une étude étaient ambigus, selon que les gains minimaux ou maximaux ont été employés. Ces résultats soulignent vraisemblablement que les récupérateurs avaient réalisé des gains selon une marge fluctuant autour du salaire local moyen (Bjerkli 2005).

Un petit nombre d'auteurs se sont penchés sur les facteurs qui influencent les revenus. Tevera (1993) observe que les gains varient selon la saison le papier étant plus lourd durant la saison des pluies (et rapporte donc probablement davantage); et que, à Noël, la quantité de déchets générés et envoyés à la décharge augmente. McLean (2000a) observe que les récupérateurs qui possèdent des chariots gagnent plus que ceux qui n'en ont pas. Le sexe est également rapporté comme un facteur pertinent dans plusieurs études. Ainsi, De Kock (1986) et Tevera (1993) rapportent que parmi les récupérateurs qu'ils ont sondés, les hommes avaient un meilleur revenu que les femmes puisqu'ils ramassaient en plus des matériaux ayant une plus grande valeur. Tevera (1993) ajoute que les hommes plus jeunes, donc plus énergiques, gagnaient des revenus encore plus élevés.

Analyse des résultats et questions méthodologiques

Parmi les sites étudiés, bon nombre d'entre eux en arrivent à une série de conclusions reliées à la démographie et aux conditions de récupérateurs. Cela n'est pas étonnant, car les études ont été réalisées à différents endroits et sur une période de temps considérablement longue. Ces écarts dans les résultats confirment qu'il est impossible de faire des constatations généralisées à propos des récupérateurs en Afrique, voire même au sein d'un pays ou d'une ville. Pour mieux comprendre qui sont les récupérateurs, pourquoi font-ils ce travail et comment cela affecte leur vie en leur permettant de subvenir à leur besoins, il existe plusieurs analyses pertinentes dont l'analyse du contexte spécifique et historique des différents marchés du travail, les rapports entre les sexes et les classes sociales racialisées, les conditions socio-économiques, les modes de gouvernance et les conceptualisations des déchets. Cette approche nuancée n'est pas uniquement d'un intérêt théorique, elle est d'une importance déterminante quant à l'élaboration de stratégies d'organisation et de politiques bien fondées relatives à la récupération.

Malheureusement, en tant que telles, les études individuelles n'atteignent pas cet objectif en raison du caractère étroit de leurs fondements. Quelques auteurs ont décanté certaines de leurs conclusions afin d'expliquer pourquoi certaines situations sont survenues. Par exemple, Mwanzia (2005) fait valoir que la répartition du travail à la décharge de Nakuru, au Kenya, laquelle est fondée sur le sexe, résulte du fait que les hommes plus jeunes et plus forts ont eu la mainmise sur les matériaux les plus lucratifs ou renforcé une règle informelle qui interdit aux femmes de monter dans des camions et récupérer les déchets d'hôtel avant les hommes. Bjerkli (2005) explique que, pour pouvoir travailler en tant que korale à Addis-Abeba, vous devez d'abord connaître un acheteur ou un autre korale qui veut vous présenter à un acheteur. Comme les liens ethniques influencent ces présentations, il en résulte une « segmentation ethnique invisible » dans ce secteur. Finalement, lors de leur étude à Lukasa, en Zambie, et en cherchant à expliquer pourquoi la plupart des sujets interrogés avaient commencé à travailler en tant que récupérateurs, Mutenga et Muyakwa notent que cela coïncidait avec la période où les réformes économiques avaient nui aux plus démunis.

Mises à part ces exceptions notables que les auteurs ont constatées, ces derniers n'émettent pas d'hypothèse à partir des renseignements présentés, mais présentent plutôt leurs conclusions comme des faits. Toutefois, ces faits changeront au fil du temps puisque les conditions elles-mêmes changent. Ces faits reliés aux récupérateurs et identifiés comme tels par les chercheurs pourraient être véridiques aujourd'hui, mais être complètement différents l'an prochain. En plus de présenter des résultats statistiques, il serait par conséquent important pour les chercheurs d'étudier la dynamique qui sous-tend l'existence de ces faits. En faisant comprendre les forces structurelles en jeu, de même que les rapports sociaux dans le secteur de la récupération, ces études pourraient se révéler indispensables au développement des approches dynamiques et pertinentes qui engageraient les récupérateurs.

Une autre question qui ressort de la documentation consiste à savoir comment les auteurs présentent le cadre de leurs analyses et les conclusions éventuelles. Pour la plupart, ils tendent à considérer les sites qu'ils ont choisis de façon indépendante et ne s'interrogent pas sur la manière dont les sites pourraient être reliés, influencés par des politiques, des pratiques ou des rapports sociaux, dans d'autres lieux ou à d'autres échelles (niveau urbain, provincial, national ou même mondial). Tevera (1994) se distingue par sa façon de concentrer son étude à la décharge de Gabarone, au Botswana, et d'analyser comment l'économie politique internationale influence la demande des produits recyclables. Moins de la moitié des études⁸ fournissent des renseignements et des analyses relatifs aux politiques municipales et aux liens avec les récupérateurs.

Ces études empiriques tendent à considérer les récupérateurs comme étant des objets passifs. McLean (2000a; 2000b), Mwanzia (2005; 2006), Ralfe (2007), Tevera (1994) et Zoya (2008) renversent cette

⁸ Bjerkli (2005); Langenhove et Dyssel (2007); Nzeadibe (2008); Masocha (2006); Mutenga et Muyakwa (1999); Ralfe (2007); Tevera (1993, 1994); Zoya (2008).

tendance en interrogeant les récupérateurs sur leur approche des problèmes et (ou) ce qu'ils croient être des solutions éventuelles. Par exemple, il existe des solutions telles que le système de contribution par les récupérateurs à Ekurhuleni en Afrique du Sud. Ces contributions permettent d'assurer la sécurité de leurs matériaux et d'offrir des services de pompes funèbres (Zoya 2008). Il y a des suggestions pour des interventions futures. Cela comprend la reconnaissance formelle par les résidents et le gouvernement (McLean 2000a, 2000b), l'accès à des chariots (McLean 2000a), le service de transport (Ralfe 2007), l'aide à l'obtention de pièces d'identité nationale (Mwanzia 2006), l'éducation, la formation (Mwanzia 2006), l'accès à des terres (Mwanzia 2005) et, enfin, l'accès à d'autres emplois (Ralfe 2007; Tevera 1994). Seulement huit auteurs (Domingos 2001; McLean 2000b; Mueller 2005; Mutenga et Muyakwa 1999; Nzeadibe et Iwuoha 2008; Tevera 1993, 1994; Zoya 2008) ont soulevé des questions de savoir si et comment les récupérateurs sont organisés. Il y a évidemment une importance à découvrir comment les récupérateurs appréhendent leurs problèmes ainsi que les solutions possibles et comment ils sont mobilisés à cet effet. Il est plutôt étonnant que la plupart des auteurs n'aient pas abordés ces questions. L'analyse réalisée dans le cadre de ces études empiriques pourrait bénéficier considérablement d'une approche plutôt ethnographique à l'instar de Ward et Kamsteeg (2006) qui voient chez les récupérateurs des « acteurs rationnels » et se penchent sur l'idée qu'ils se font de leur travail et le mode d'organisation de celui-ci.

Usages et marchés des matériaux récupérés

Bien que de nombreux auteurs détaillent le type de matériaux récupérés, la documentation contient peu d'analyses systématiques et exhaustives des motivations des récupérateurs, c'est-à-dire que ce qui les amène à ramasser tel matériel et ce que deviennent les matériaux extraits du flux des déchets. Néanmoins, les articles répertoriés donnent une bonne vue d'ensemble sur l'éventail des matériaux récupérés et des questions qui devraient faire l'objet d'une enquête ou analyse approfondie.

Réutilisation des objets récupérés

Bien souvent, nous émettons l'hypothèse que les récupérateurs récupèrent des matériaux en vue de les recycler, mais ce n'est pas toujours le cas. Tevera (1994) fait remarquer qu'en raison de l'absence d'un marché local pour les matières recyclables⁹, les récupérateurs qu'il a interrogés à la décharge de Gaborone, au Botswana, concentraient leurs efforts à récupérer des matériaux pour leur usage personnel. Un certain nombre d'auteurs font état des récupérateurs qui ramassent des matières recyclables et récupèrent pour leur usage personnel des produits tels que des aliments, des bijoux, des couvertures, des chaussures, des vêtements et du tissu, du chocolat, du grain de poulet, des boîtes de conserve, des produits électroniques ou de la construction, des casseroles et des ustensiles (Achankeng 2003; De Kock 1986; Hallowes et Munnik 2008; Mwanzia 2005; Nzeadibe 2008; Nzeadibe et Iwuoha 2008; Samson 2008a; Tevera 1993, 1994). Ces produits peuvent être utilisés par les récupérateurs ou des membres de leur famille ou encore peuvent être vendus à d'autres individus de l'économie informelle (De Kock 1986; Hallowes et Munnik 2008; Nzeadibe et Iwuoha 2008; Samson 2008a).

On peut soutenir que le genre de matériaux récupérés des sites particuliers dépend d'un ensemble de facteurs, notamment ce qui est produit et consommé localement (et par conséquent arrive au site d'enfouissement); ce que les récupérateurs recherchent pour leur usage personnel; ce qui est demandé par d'autres; la capacité des récupérateurs de ramasser et de revendre à bon prix les matières recyclables; et leur aptitude à créer ou à établir des liens avec des marchés informels pour la vente de produits réutilisables. Ces facteurs ou questions ont reçu peu d'attention dans la documentation consultée. Un nombre restreint d'universitaires ont fait des analyses sommaires expliquant pourquoi certains produits, tels que le chocolat ou le grain de poulet, sont disponibles à

⁹ Voir plus loin pour une élaboration.

certaines sites et comment les récupérateurs écoulent leurs marchandises dans l'économie informelle (De Kock, 1986; Hallowes et Munnik 2008; Samson 2008a). Cependant, aucune analyse approfondie n'a été entreprise en ce qui a trait à la construction de ces marchés et à la dynamique de ceux-ci. Bien que Domingos s'appuie sur les travaux de Muller et Scheinberg pour montrer que les hommes et les femmes peuvent avoir des idées différentes sur ce qui est considéré comme déchets et peut être réutilisé (Domingos 2007, Pages 25-26), il ne reste pas moins qu'il n'y a aucune étude qui s'attarde sur l'influence que le sexe des récupérateurs a sur le processus de valorisation des produits, c'est-à-dire qu'ils valent la peine d'être récupérés, et les façons dont ces mêmes produits sont ensuite utilisés ou échangés.

Production de nouveaux matériaux par les récupérateurs

En plus du réemploi, les récupérateurs participent également au processus de traitement des produits récupérés afin d'en créer de nouveaux. Dans certains cas, les récupérateurs qui s'y connaissent en menuiserie, par exemple, peuvent entreprendre de telles activités à titre individuel (De Kock, 1986, Pages 103-104). Cependant, il est plus fréquent que ces activités de transformation soient amorcées par des ONG travaillant auprès des groupes de récupérateurs comme en témoigne de très nombreux documents consacrés à ce sujet. Bien que l'essentiel de ces activités consistent à produire des articles d'artisanat qui se vendent au pays et à l'étranger, elles englobent aussi des projets de compostage, de fabrication de briquettes au charbon et de production colle; même une ONG a tenté de créer une usine de recyclage des matières plastiques (Achankeng, 2003; Anschütz et Keita 2004; Fahmi 2005; Fahmi et Sutton 2006; Iskandar 1999; Mwanzia 2005; Myllylä 2001).

Mwanzia (2008) indique que le groupe Mewarema de Nakuru, au Kenya, s'est joint à la coopérative NAWACOM qui l'aide à commercialiser son compost et, selon Iskandar (1999), la commercialisation des tapis tissés par des filles zabbaleen au Caire est réalisée par l'ONG APE. Toutefois, la documentation ne contient pas d'analyses détaillées nides marchés des produits fabriqués par les récupérateurs, ni du revenu qu'ils tirent de ces activités, ni de la façon dont ils envisagent ces activités en lien avec leur travail de récupérateur.

Un rapport sur les programmes d'aide aux enfants récupérateurs, qui a été réalisé dans le cadre du Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation Internationale du Travail, conclut que les programmes analysés tendent à exclure les enfants et leurs parents du processus décisionnel et à adopter envers eux une approche paternaliste ou « bienfaitiste » (Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) 2004, Pages 27-28). Qui plus est, la documentation consultée n'interroge pas la dynamique des relation entre les ONG et les récupérateurs et ce, au sein des projets soutenus par les ONG en vue de produire de nouveaux matériaux issus des déchets. Elle aborde à peine la question de savoir comment ces programmes sont façonnés par les inégalités au sein des communautés de récupérateurs ou renforcent ou encore transforment ces inégalités existantes. Selon Iskandar (1999), certains projets initiés par l'ONG APE en Egypte cherchent expressément à réduire les inégalités entre les sexes et à améliorer la condition des jeunes filles et des femmes. Assaad et Bruce (1997) soutiennent que ces efforts ont été moins durables et efficaces que ne l'affirme Iskandar (1999).

Ce qui manque, toutefois, est un examen des modes d'appréhension des zabbaleen du fait d'être homme ou femme et des relations entre les sexes, de la manière dont ils interprètent les efforts que fait l'ONG pour les modifier, de l'intervention de l'ONG et du rapport de celle-ci à d'autres luttes et contestations dans la communauté zabbaleen. Outre la question des sexes, il faudra analyser aussi la question de savoir comment les programmes des ONG influent sur la différence fondée sur la race, la classe sociale, l'origine ethnique, la nationalité et tout autre critère pertinent ou encore réexpriment celle-ci au sein des communautés de récupérateurs avec lesquelles elles sont associées.

Vente de matériaux recyclables

Les matériaux recyclables que ramassent les récupérateurs dépendent de très nombreux facteurs largement tributaires de l'économie politique. De façon générale, et comme le font remarquer aussi bien Palczynski (2002) que Hallowes et Munnik (2008), les initiatives de récupération sont largement dictées par les forces du marché, notamment la rentabilité. Dans ce contexte, quand le recyclage est rentable, peu importe où, les matériaux recyclables sont demandés. Inversement, si la demande n'existe pas, les récupérateurs ne leur donneront pas la priorité.

En effet, comme le montre Bjerkli, les habitudes de consommation personnelles ont une influence sur la naissance d'industries de récupération dans certains pays. Bjerkli remarque que les Ethiopiens ont adopté des habitudes occidentales et consomment en conséquence plus de matières plastiques. Ce nouveau mode de vie a créé une demande des produits en plastique fabriqués localement et a fait augmenter le volume de matières plastiques post consommation. Ainsi, Bjerkli signale une hausse des matières en plastique produit à Addis-Abeba ces dernières années et elle soutient que les récupérateurs jouent un rôle fondamental dans cette industrie émergente (Bjerkli 2005, Page 79).

La place des économies nationales dans le flux du commerce international joue un grand rôle dans l'économie du recyclage. Par exemple, Tevera (1994) soutient que les différentes façons dont le Botswana et le Zimbabwe ont intégré l'économie mondiale au début des années 1990 ont grandement contribué à faire varier la demande des matières recyclables. Au Zimbabwe, la pénurie de devises étrangères a donné lieu à une demande accrue de matières recyclables en tant qu'intrants dans les processus de production locale. Tandis qu'au Botswana, l'explosion des ventes de diamants a permis à l'économie locale d'importer presque tous les produits de consommation et ainsi limiter la demande de matières recyclables. Cependant, et tel que précisé plus tôt, les récupérateurs étudiés par Tevera ramassent des éléments d'abord pour leur usage personnel.

Un bref passage porte sur la ferraille ramassée à Gaborone qui a été exportée vers l'Afrique du Sud (Tevera, 1994, Pages 28-29) et que les zabbaleen du Caire ont exporté le plastique PET en Chine (CID Consulting 2008, pages 16-17). Les marchés internationaux (de l'intérieur et de dehors du continent) pour les déchets recyclables collectés dans les pays africains ne sont pas mentionnés dans la documentation consultée. Cependant, il est certain que ces marchés ont un impact sur le fait que les récupérateurs ramassent ou non des matières recyclables. Ferrão soutient qu'en raison de l'absence de fabricants locaux, la Mozambique devrait envisager la possibilité d'exporter la ferraille (Ferrão 2006, page 91). Toutefois, l'évolution récente aussi bien des prix que de la demande des matières recyclables, sous l'effet de la crise économique mondiale, aura des incidences sur la viabilité de telles stratégies (et celle de la récupération en général) et doit être explorée.

Dans les cas où les auteurs rapportent que les récupérateurs ramassent des matériaux recyclables, la documentation consultée offre de l'information sur les divers sites de ramassage et les conditions de vente des éléments récupérés, à savoir que les acheteurs viennent se fournir directement auprès des récupérateurs dans les décharges municipales au Kenya, en Afrique du Sud et au Zimbabwe et qu'ils leur fournissent même parfois des conteneurs qu'ils viennent régulièrement ramasser (Mwanzia 2005; Samson 2008; Tevera 1993; Zoya 2008). Comme nous le verrons en détail plus loin, certaines municipalités en Afrique du Sud et au Zimbabwe ont cédé à des entreprises privées triées sur le volet le droit exclusif d'acheter les matériaux recyclables sur les sites d'enfouissement (Samson 2008a 2008b; Tevera 1993). Parfois, ces monopsones visent des produits particuliers, de sorte que différentes entreprises ont le droit d'acheter des matériaux spécifiques (Tevera 1993). Or, dans les faits, ces monopsonies peuvent avoir des effets dévastateurs sur les récupérateurs puisqu'ils perdent leur capacité de négocier avec plusieurs acheteurs et d'obtenir par la même de meilleurs prix de vente de leurs produits. De plus, ces contrats empêchent les récupérateurs de se doter de structures propres à faire monter leurs activités dans la chaîne de valeur (Samson 2008a 2008b). Dans la documentation consultée, il y a eu moins d'attention portée à la vente de matériaux par les récupérateurs travaillant principalement dans les rues qu'à ceux travaillant aux sites d'enfouissement. Mwanzia (2006) constate simplement le nombre d'intermédiaires à qui les récupérateurs de Nakuru, au Kenya, vendent leurs matières

recyclables. Langenhoven et Dyssel (2007) ont étudié avec subtilité et profit les récupérateurs et les centres de revente à Mitchell's Plain, dans le secteur de Cape Flats, à Cape Town, en Afrique du Sud, et ce le contexte actuel d'une politique privilégiée par le gouvernement et qui consiste à établir des centres privés de revente, même si la plupart des centres se trouvant dans les secteurs étudiés ont été créés avant l'adoption de cette stratégie. Langenhoven et Dyssel (2007) ont donc apporté une contribution importante à la documentation consultée en introduisant une analyse spatiale, un aspect qui a été négligé de façon générale. Précisément, ils ont mis l'accent sur six centres de revente situés dans une région et cherché à savoir comment leur interaction dynamique influe sur leurs décisions d'achat de tel ou tel matériau, à tel ou tel endroit. Par exemple, bien que la ferraille soit plus lucrative, il y a un centre de revente qui ne traite qu'avec le plastique alors que les autres se concentreront sur d'autres matières. Ce qui permet donc à un centre d'avoir un créneau dans la région de Mitchell's Plain. Les auteurs rapportent que certains centres de revente disposent d'autres établissements ailleurs que dans Mitchell's Plain; ces anciens centres se sont regroupés avivant ainsi la concurrence. Comme Mueller (2007) et Ralfe (2007) le rapportent également dans leurs études sur Durban, en Afrique du Sud, l'emplacement des centres de revente est crucial puisque les récupérateurs voyagent à pied : s'ils sont trop éloignés des lieux de travail des récupérateurs, ils ne pourront profiter de leurs matériaux même s'ils offrent de meilleurs prix.

Bien que Langenhoven et Dyssel (2007) fournissent un aperçu important sur l'existence de marchés locaux, ils n'indiquent aucunement avec qui ces centres de revente font affaire, ni où ils se situent dans l'échelle économique du recyclage. Cette question est toutefois reprise par un certain nombre d'auteurs qui analysent ce qu'ils appellent diversement « chaîne de mise en marché » (Mwanzia 2005); « hiérarchies en récupération » (Bjerkli 2005; Nzeadibe et Iwuoha 2008; Ralfe 2007); chaînes de récupération (Rogerson 2001); et « chaînes de valeur » (Dilata 2008; Mueller 2005; Ngoepe 2007; Visser et Theron 2009; Webster 2007). Ces auteurs décrivent en détail les acteurs à différents niveaux dans la hiérarchie, prenant soin toutefois de bien différencier les types de recycleur (tels que ceux qui ramassent à domicile et ceux directement aux sites) de même que les différents acheteurs (marchands itinérants, petits centres de revente, grands fabricants). Les cas étudiés en Afrique du Sud prouvent l'influence écrasante des grands fabricants qui ont la main mise sur tout le processus de collecte informelle non seulement en ouvrant des centres de revente, mais également en dotant les récupérateurs de chariots pour la collecte (Dilata 2008; Mueller 2005; Ngoepe 2007). Bjerkli (2005) et Ngoepe (2007) ont approfondi cette analyse des chaînes de valeur en inscrivant leurs propres études des chaînes de valeur du recyclage dans le cadre des questions de savoir comment les grandes tendances de l'économie affectent la demande des matières recyclables en particulier.

La documentation consultée à propos des chaînes des valeurs porte quelque peu sur les relations sociales. Bjerkli met en évidence le rôle de l'ethnicité dans l'élaboration de la hiérarchie pour la récupération des matières plastiques, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Elle note que les grossistes et les korales (marchands itinérants) sont issus des Gurage, soit du même groupe ethnique, tandis que les récupérateurs, qu'elle désigne « foragers (chasseurs-cueilleurs) » ou « scavengers (détritivores) », ne le sont pas. Bjerkli fait valoir qu'il est possible de devenir un korale uniquement si vous avez des relations avec un grossiste ou un korale qui peut vous présenter à un autre grossiste et que, dans ces cas, le facteur ethnique joue un rôle pivot. Elle conclut donc qu'il y a une segmentation ethnique bien qu'elle soit invisible au sein du système de récupération des matières plastiques, notamment au degré le plus élevé du réseau inférieur (position par les korales) et dans la partie la moins élevée du réseau supérieur (position par les grossistes) (Bjerkli 2005, Page 83).

D'autres auteurs se sont attardés sur la nature des chaînes de valeur qu'ils ont examinées en ce qui a trait au sexe des intervenants. En lisant leurs textes, nous constatons que la dynamique entre les sexes varie selon les contextes. Par exemple, Mueller (2005) constate que les récupérateurs au bas de la chaîne de valeur pour la récupération du carton à Durban en Afrique du Sud sont des femmes, tandis que Nzeadibe et Iwuoha (2008) rapportent que la plupart des récupérateurs qu'ils ont examinés à Lagos, au Nigéria, sont des hommes, de même que les korales (marchands itinérants) étudiés par Bjerkli (2005) en Ethiopie. Comme les auteurs ne s'interrogent pas ni ne s'attardent pas sur les raisons, on ne peut simplement pas tirer des suppositions généralisées des conclusions en ce qui a trait à la répartition du travail entre les sexes et comment celles-ci se mettent en place dans certains endroits précis.

Relation entre les systèmes et les économies de gestion formels et informels de déchets

Comme les sections précédentes ont clairement montré, les matériaux récupérés sont utilisés ou échangés tant dans l'économie informelle que formelle. D'ailleurs, de nombreux auteurs ont profité de leurs études des récupérateurs pour aborder l'économie informelle et son lien avec l'économie formelle, débat qui constitue en effet l'un des volets les plus anciens et le plus développés dans la documentation portant sur la récupération en Afrique.

Relation entre l'économie informelle et l'économie formelle

Dès sa première intervention, De Kock (1986) reprend les arguments selon lesquels le secteur informel devrait être soutenu et développé afin de créer des emplois. En s'appuyant sur son examen des récupérateurs à Durban, en Afrique du Sud, elle confirme des théories qui considèrent le secteur informel comme étant tributaire du secteur formel et subordonné à celui-ci. Elle affirme que les récupérateurs sont contraints à ce travail parce qu'ils n'arrivent pas à se trouver un emploi dans le secteur formel, qu'ils n'ont aucune possibilité d'y améliorer leur sort et que la solution consiste plutôt à créer pour eux un emploi formel dans le secteur de la gestion des déchets. Tevera (1993, 1994) fait aussi peu de cas des analyses qui voient le secteur informel comme une solution quoique éloigné du secteur formel. À l'instar de De Kock, il conclut son étude des récupérateurs sur les sites d'enfouissement de Harare (Tevera, 1993) et de Gaborone (Tevera, 1994) en affirmant que, même si des efforts doivent être faits pour améliorer la condition des récupérateurs, la vraie réponse consiste à améliorer les conditions économiques et à créer des emplois de sorte que les gens ne soient pas contraints à chercher du travail dans le secteur informel.

Dans le sillage de l'évolution marquée des débats théoriques, la documentation plus récente se concentre sur le lien entre les économies formelle et informelle, par opposition aux secteurs formel et informel. Comme l'ont montré les études de l'économie informelle, le concept même de « secteur » est problématique, car le soi-disant « secteur informel » englobe un éventail d'activités divergentes et chaque « secteur » comprend des composantes formelles et informelles. De plus, les chercheurs se sont éloignés des définitions du secteur informel, qui privilégient uniquement sur les caractéristiques d'une entreprise pour tenir compte aussi des conditions d'emploi. Cela nous permet de voir les nombreuses façons complexes par lesquelles les secteurs formel et informel sont liés l'un à l'autre (Skinner, 2002). En amenant cette analyse dans les débats sur la récupération, Mueller note qu'une petite société familiale peut être une société formelle, officiellement, mais qu'en réalité, sa survie dépend de l'exploitation d'une main-d'œuvre employée de façon informelle. De la même façon, de grandes sociétés formelles en recyclage augmentent leurs profits en s'adjoignant par sous-traitance des chauffeurs embauchés peut-être sans formalité spéciale (Mueller, 2005, Pages 53-53).

Un certain nombre d'auteurs affirment que la notion de « chaînes de valeur » peut servir à montrer comment les fabricants de produits issus de matières recyclables sont directement liés aux récupérateurs informels et dont ils dépendent pour leur matière première (Dilata, 2008; Mueller, 2005; Ngoepe, 2007; Webster et coll., 2008; Visser et Theron, 2009). En effet, cette notion est un outil d'analyse important en ce sens qu'il permet de montrer l'existence des liens entre les économies informelle et formelle du recyclage. Ngoepe (2007), le seul auteur à avoir cherché à établir la puissance de ce lien, note que les récupérateurs fournissent 40 % de matières aux petites et aux grandes sociétés de recyclage. Toutefois, il est important de rappeler que les récupérateurs ne ramassent pas uniquement des matériaux recyclables. Dans certains cas, et tel que soulevé par Tevera (1994), ils sont largement distants de l'industrie formelle du recyclage et se concentrent à ramasser des produits réutilisables, contrairement à des matières recyclables. Dans la conclusion de son étude sur les récupérateurs de la

à Durban, Ralfe rapporte qu'on ne sait pas dans quelle mesure les sociétés formelles dépendent des matériaux fournis par les récupérateurs (Ralfe 2007). Une série de facteurs locaux façonnera la profondeur et l'intensité de ces relations selon les endroits. Puisque ces différents degrés de dépendance offrent diverses options stratégiques aux récupérateurs (tant pour l'exercice de leur pouvoir sur les sociétés formelles que leur possibilité à se constituer en regroupements autonomes), il est important d'examiner ces questions dans chaque emplacement en particulier.

Relation entre la récupération et les systèmes urbains de gestion des déchets

Plutôt que de se concentrer sur le lien entre l'économie informelle et l'économie formelle, un deuxième volet de la documentation contemporaine met l'accent sur le lien entre les activités informelles de récupération et les systèmes formels de gestion de déchets des municipalités. Un nombre croissant de sources documentaires internationales examine et évalue les initiatives afin d'intégrer formellement les récupérateurs au sein des systèmes formels de gestion des déchets dans les municipalités, notamment en Inde et dans certains pays de l'Amérique latine (par exemple, voir Chikarmane et Narayan, 2005; Dias, 2000, 2007; Dias et coll., 2008; Gutberlet, 2008; Waste Matters SNTD Women's University et Chintan Environment Research and Action Group, 2008). Cet accent mis sur l'évaluation d'une intégration réussie ne se retrouve pas dans la documentation africaine consultée, une absence qui signifie peut-être de telles initiatives sont en nombre restreint en Afrique. De préférence, les études en Afrique tendent à établir un lien entre le travail des récupérateurs et les systèmes municipaux de gestion des déchets. Par ce fait, les études mettent en lumière les problèmes qui surviennent lorsque ce lien est inexistant.

Dans la documentation africaine consultée, couvrant la région de Cape Town jusqu'au Caire, les auteurs constatent que le lien avec les systèmes municipaux de gestion des déchets ne sont pas confirmés, bien qu'elles relatent leur rôle pivot (Assaad, 1996; Bjerkli, 2005; CID Consulting, 2008; Nzeadibe, 2008; Nzeadibe et Iwuoha, 2008; Visser et Theron, 2009). Ces arguments tiennent tous de l'idée que les systèmes de gestion des déchets, tant formels qu'informels, forment un tout et que, si l'on veut avoir un système de gestion des déchets efficace et durable, il est essentiel que l'État reconnaisse le rôle que jouent les récupérateurs et les autres travailleurs informels. Pour Visser et Theron (2009), cela devrait se faire de façon à promouvoir des alternatives aux modèles du secteur privé et à améliorer la condition des travailleurs dans l'économie informelle. D'après certains auteurs (Bjerkli, 2005; Nzeadibe, 2008), l'omission de l'État de reconnaître le système informel et de s'y intéresser signifie qu'il pourrait y avoir des conséquences inattendues qui mèneraient à l'échec les interventions visant à transformer le système de gestion de déchets. Cela dit, l'engagement dans l'économie informelle n'est pas un processus simple. Dans une déclaration importante, Assaad (1996) adopte vis-à-vis du secteur informel une approche conceptuelle qui présente sous un jour nouveau la dynamique des interactions entre les systèmes de gestion des déchets formels et informels. Apportant des précisions utiles, Assaad affirme que:

Les transactions sont informelles lorsque leur mise en œuvre ne repose pas sur des procédures et des règles bureaucratiques et normalisées et qu'elles ne sont pas légalement reconnues par l'État. Ainsi, les transactions informelles sont régies par des cadres de travail normatifs dans lesquels ce sont les individus qui veillent à l'observation des règles établies et qui assurent la conformité à ces règles en sanctionnant les contrevenants (Assaad, 1996, page 117).

Assaad soutient qu'elle n'avait pas mesuré ni compris les processus et règles du système informel, lorsque la municipalité du Caire a tenté de mettre le système traditionnel de gestion des déchets sous contrôle formel. Elle a simplement supposé que, appuyée par la force de l'État, elle pourrait mettre en place un nouveau système où les contrats pour les activités de collecte, autrefois assumées par des fournisseurs traditionnels, seraient accordés à des grands entrepreneurs. Cependant, vu que le système formel a foulé aux pieds le système informel, la municipalité a rencontré une farouche résistance de la part des

zabbaleen et des waahis. Finalement, la municipalité a dû modifier ses plans afin de s'adapter au système informel. C'est ainsi que les zabbaleen et les waahis ont pu adopter certaines formes institutionnelles (comme par exemple, la création des compagnies qui peuvent placer des demandes des permis), ce qui leur permet de participer au nouveau système formalisé tout en conservant des éléments essentiels de leur propre système (Assaad, 1996, page 117).

Bien que son étude porte surtout sur l'expérience du Caire, Assaad a, dans ses conclusion, mis en lumière le fait que l'intégration des processus de gestion des déchets du système informel aux processus du système formel ne se résume pas à un simple processus bureaucratique. Il est fondamental que les parties, une fois réunies, comprennent comment les deux systèmes fonctionnent et qu'elles définissent ensemble les termes de leur relation. Lorsqu'on envisage une telle analyse, il est important de tenir compte des relations sociales issues des deux systèmes et de se demander comment le changement et la formalisation des termes seront déterminées par et redéfiniront les divisions basées sur le sexe, la race, la classe sociale, l'origine ethnique, la nationalité ou toute autre forme de division sociale dont on tient compte dans certains endroits.

Politique et législation

L'analyse précédente de la relation entre les économies de gestion des déchets, formelle et informelle, a fait ressortir l'importance des questions liées à la politique. Or, la plupart des textes étudiés ne font ni référence à la législation ni à la politique. Et tel que mentionné précédemment, il est important de mentionner cette lacune, même si certains pays n'ont pas adopté une politique ou une loi particulière concernant les récupérateurs. En outre, il est primordial de mettre en question la politique ou la législation existante pour savoir comment le rôle des récupérateurs influe sur l'environnement. Par exemple, selon les auteurs d'un rapport demandé par l'IPEC/OIT et qui ont analysé des projets en faveur des enfants récupérateurs, la plupart de ces projets ont été conçus sans tenir compte d'aucune politique gouvernementale et, de ce fait, pourraient être soudainement interrompus par une initiative gouvernementale ou encore être confrontés à des défis inattendus quant à la réalisation de leurs objectifs (IPEC, 2004, page 22). Une compréhension du cadre politique et législatif actuel de même que des processus par lesquels ces projets se développent peut aussi aider les chercheurs à identifier les moyens par lesquels les nombreuses recommandations qu'ils avancent pourraient être mises en œuvre.

La suite de cette section donne un aperçu des renseignements et de l'analyse de la politique et de la législation que propose la documentation consultée. La première sous-section présente une analyse de la politique et des lois locales et nationales relatives à la récupération. La deuxième sous-section se concentre sur la privatisation. Enfin, la troisième sous-section comporte des réflexions sorties de la documentation consultée au sujet du processus des politiques.

Politique et législation nationales et locales en lien avec la récupération

Kenya

Henry, Yongsheng et Jun (2006) notent que les autorités locales du Kenya se chargent de la collecte et de l'élimination des déchets, tant solides que liquides, que la plupart des municipalités ont adopté une approche centralisée de la gestion des déchets et que la participation du secteur privé est réduite, sauf à Mombasa (Henry, Yongsheng et Jun, 2006, page 95). Les auteurs constatent cependant que, bien « qu'il y ait une législation adéquate entourant la gestion des déchets, les autorités locales n'ont pas la capacité de la mettre en œuvre [sic] » (Henry, Yongsheng et Jun, 2006, page 96) et souvent la loi n'est pas appliquée (Henry, Yongsheng et Jun, 2006, page 97). Malheureusement, les auteurs ne fournissent pas plus de détails sur le contenu de la loi et sur la façon dont elle affecte les récupérateurs présents dans les décharges municipales.

Ethiopie

Dans son étude sur le recyclage du plastique à Addis Abeba, en Ethiopie, Bjerkli (2005) note que, bien que la municipalité s'implique dans le tri et le recyclage, elle n'a pas codifié ces activités dans une politique. Les rapports publiés par les autorités locales ont mis en lumière l'importance de la réutilisation et du recyclage. De même, la municipalité poursuit des objectifs à court terme dans ces secteurs et a mené également des campagnes de sensibilisation. Cependant, ces rapports ne font pas état des plans d'action pour la réalisation de ces objectifs et ne mentionnent pas non plus le rôle que joue le secteur informel. En outre, le document juridique émis par la gestion municipale d'Addis Abeba (Solid Waste Management Collection and Disposal Regulations), publié en 2004, n'inclut pas les mécanismes visant à promouvoir le recyclage et la réduction des déchets (Bjerkli, 2005, pages 92-93).

Nigéria

Plusieurs études ont mis en évidence les questions de politique liées à la récupération au Nigéria. S'inspirant des travaux d'Onibokun (1999), Imam et coll (2008) ont étudié la gestion des déchets à Abuja, au Nigeria, dans le contexte de la législation nationale, en particulier, le décret no 58, pris en 1988 et a établi l'Agence fédérale de protection environnementale (FEPA). Selon Onibokun, la FEPA a, à l'égard de la gestion des déchets solides, de nombreuses responsabilités, notamment l'étude des systèmes qui conviennent aux déchets municipaux, domestiques et industriels, l'élaboration de méthodes d'élimination des déchets, de traitement de sites d'enfouissement, la mise en place et l'application de normes d'entretien des installations sanitaires, l'instauration de programmes et de stations de veille. Les lois et règlements pertinents adoptés par la FEPA comprennent la gestion nationale de protection en matière de déchets solides et dangereux de 1991. Le règlement de 1991 touche la réduction de la pollution générée par les industries ainsi que les lignes directrices qui y sont liées (Onibokun, 1991, cité par Imam et coll., 2008, page 469).

La responsabilité de la gestion des déchets solides dans la ville d'Abuja incombe à la Commission de la protection environnementale d'Abuja (AEPB) qui est tenue, entre autres activités, « d'évaluer le recyclage en tant que solution de gestion des déchets pour les industries ou les organismes gouvernementaux » (Imam et coll., 2008, page 469). Imam et coll. notent par ailleurs que seul le secteur informel pratique le recyclage. Ils préconisent une plus grande coopération entre le secteur informel, les éboueurs du secteur formel, les communautés ainsi que l'État lui-même. Ils prônent que les récupérateurs devraient être pris en compte dans les programmes de tri à la source (Imam et coll., 2008, pages 470-472). Cependant, ils ne mentionnent pas spécifiquement si la politique de gestion locale des déchets envisage la participation des récupérateurs.

Ce problème est abordé plus explicitement par Nzeadibe (2008) dans son étude des réformes en matière de déchets solides et de recyclage informel à Enugu. Il note que le gouvernement de l'État d'Enugu a obtenu un soutien du Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni afin d'améliorer le système de gestion des déchets solides. C'est ainsi qu'en 2004, la Loi 8 a été adoptée. Elle délimite les rôles qui doivent être assumés par le nouveau ministère de l'environnement et par la Commission de gestion des déchets de l'État d'Enugu, qui est responsable de la gestion au sein de l'État. Nzeadibe critique ces changements en raison de leur parti pris manifeste en faveur de la participation du secteur privé. Il n'existe aucune politique de recyclage informel et aucune disposition n'a été prise pour prendre en compte les besoins des récupérateurs qui de leur côté, ont rapidement mis la main sur la nouvelle décharge développée dans le cadre de ces réformes. Bien que les autorités ne harcèlent pas les récupérateurs, elles ne les soutiennent pas non plus, et ce, même s'il y a des programmes officiels de recyclage à la décharge (Nzeadibe, 2008, pages 1, 2 et 5).

Afrique du Sud

Dans toute la documentation consultée, l'Afrique du Sud est le seul pays pour lequel les chercheurs ont systématiquement schématisé et analysé les politiques et les lois actuelles relativement à la gestion des déchets et la façon dont elles sont liées aux récupérateurs. Dans une analyse perspicace des

enjeux politiques et de l'économie politique des déchets en Afrique du Sud, Hallowes et Munnik (2008) constatent que l'évolution de la politique en matière des déchets remonte au régime d'apartheid lorsque le Parlement a tenu son premier débat exhaustif sur ce sujet en 1972. Les communautés noires, étant les plus démunies, étaient ciblées et prises pour les sites où sont produits les déchets industriels ou municipaux (souvent dangereux et toxiques) et des décharges autorisées et non autorisées. L'État encadrait constamment ses politiques dans ce domaine en fonction des besoins et des intérêts du capital. Cependant, Hallowes et Munnik expliquent que depuis la création de Earthlife Africa en 1988, la mobilisation en faveur de justice environnementale a mis la gestion des déchets au centre des préoccupations sociale, politique et environnementale obligeant les pouvoirs publics sous le régime d'apartheid et postapartheid à proposer des solutions fondées sur des orientations stratégiques. Plus important encore, Hallowes et Munnik notent que l'évolution en Afrique du Sud s'est fait dans le contexte général des politiques controversées autour de la négociation et de la mise en œuvre de la convention de Bâle. Ils démontrent de quelle façon les politiques évolutives de l'Afrique du Sud ont été influencées par ces interactions à l'échelle mondiale. Durant la période postapartheid, ils suivent l'évolution de nouvelles approches et soulignent le lien étroit entre ces processus et les développements au sein du mouvement pour une justice environnementale.

Bien qu'un certain nombre de chercheurs (Hallowes et Munnik, 2008; Langenhoven et Dysssel, 2007; Ralfe, 2007; Samson, 2008a; Zoya 2009) mentionnent et commentent la législation contemporaine de l'Afrique du Sud et précisent comment elle est reliée à la récupération et au recyclage, Saranel Benjamin (2007) fournit une analyse plus complète et mieux éclairée de la politique et la législation en vigueur. Benjamin note que les approches politiques et législatives au recyclage ont été inconstantes. Bien que la loi de 1998 (National Environmental Management Act) favorise le recyclage, elle ne mentionne nulle part les récupérateurs. En revanche, Benjamin note que l'Accord national sur la gestion des déchets adopté en 1999 reconnaît l'existence de ceux-ci. Cependant, c'est simple d'affirmer que la récupération sera réglementée en 2003 (ce qui n'a manifestement pas été fait) et qu'elle sera progressivement éliminée par la suite. Selon Benjamin, le Livre blanc de l'an 2000 sur la gestion intégrée de la pollution et des déchets pour l'Afrique du Sud est le premier document de politique, qui évoque la récupération, à sortir du département des affaires environnementales et du tourisme.. Bien que le Livre blanc avance que la récupération est risquée, il ne propose aucune stratégie pour améliorer les conditions et ainsi prendre en charge la situation.

Benjamin mentionne que, bien qu'il y ait un minimum requis pour l'élimination des déchets par les sites d'enfouissement (adoption en 1998 et amendement en 2006) qui décourage toute récupération, il revient au détenteur du permis de décider s'il doit effectuer ou non de la récupération sur son site. Malgré que dans la version de 1996 l'annexe liée à la récupération soit hostile à l'endroit des récupérateurs, cette dernière permet, toute fois, une attitude progressiste. L'annexe mentionne que les termes tels que détritviores (charognards) sont plutôt controversés, qu'ils portent à confusion et qu'ils sont offensants. Elle propose alors pour un langage plus flatteur pour les récupérateurs. Elle établit également les exigences minimales pour le contrôle de la récupération sur les sites d'enfouissement, y compris le plan opérationnel d'un permis d'exploitation qui doit obtenir l'accord du département pour permettre la récupération sur un site. Le plan doit également indiquer à quel endroit s'effectuera la récupération et comment la santé et la sécurité des récupérateurs seront assurées. Le détenteur du permis doit officialiser les activités des récupérateurs en les inscrivant tous en tant que récupérateurs de métier, en leur donnant un document d'identification et en leur permettant de former un comité destiné à protéger leurs intérêts. Les ententes signées entre les récupérateurs et le détenteur du permis doivent être établies et ils doivent spécifier les systèmes et les contrôles prévus au plan opérationnel. De plus, le plan exige le respect des exigences en matière de santé et de sécurité sur le site et engage le détenteur du permis à fournir de l'eau ainsi que des installations sanitaires sur le site. Enfin, le plan précise les responsabilités de chacune des parties selon la loi sur la santé et la sécurité au travail, en outre, les récupérateurs devraient avoir une formation sur le fonctionnement du site, sur les risques possibles et sur les responsabilités de chacun en termes de sécurité et de fonctionnement efficace.

Benjamin note que, bien qu'il s'agisse d'une avancée importante, puisque le tout est à la discrétion du détenteur du permis, l'implantation du plan est toutefois dépendant du point de vue individuel de chaque détenteur de permis. Étant donné qu'il faut un détenteur de permis afin de libérer le département de toute responsabilité juridique, cela peut être également un facteur dissuasif important pour le détenteur du permis d'autoriser la récupération sur son site. Benjamin constate que, malgré les possibilités créées par ce minimum requis, la politique de gestion des déchets de la province de Gauteng de 2006 ne mentionne pas la récupération et un projet de loi vise à interdire complètement la récupération (loi de 2007 du KwaZulu-Natal, Prévention et gestion des déchets).

Samson (2008a) soutient qu'en ce qui concerne les récupérateurs, le nouveau projet de loi sur les déchets n'altère pas drastiquement leur statu quo. La loi favorise la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets. Elle reconnaît que les déchets peuvent représenter une ressource économique non négligeable et que des pratiques pauvres en matière de gestion des déchets ne font qu'affecter les plus démunis. Samson fait valoir qu'il est par conséquent ironique que le projet de loi ne fasse nullement mention du fait que ce sont les récupérateurs qui se soutiennent eux-mêmes en transformant des déchets en ressources. Elle fait remarquer que c'est seulement suite à la pression exercée par des organisations civiles que les amendements proposés pour le projet de loi confirment les dispositions d'un minimum requis en permettant qu'une licence d'opérations pour une décharge prévoie, par exemple, si la récupération est permise et sous quelles conditions.

Benjamin (2007), Hallowes et Munnik (2008) et Samson (2008a) ont tous découvert comment, au sein de ce vide politique créé par une législation nationale, permettre aux municipalités de développer leurs propres politiques. Leurs conclusions font état d'un grand degré de variation au niveau local. Samson (2008a) identifie trois approches distinctes dans les trois municipalités qu'elle étudie. D'une part il ya l'exclusion complète des récupérateurs dans les décharges, puis il ya subordination sous contrainte par des sociétés privées, enfin, il note la gestion patriarcale dans laquelle les récupérateurs sont avantagés, mais selon des conditions définies par la municipalité. Elle est toutefois prudente lorsqu'elle avance que ces approches ne devraient pas être considérées comme idéales puisque le processus qui conduit à une telle politique et la nature de celle-ci est unique selon le contexte. Un certain nombre de chercheurs qui écrivent au sujet de la politique du gouvernement sud-africain reviennent sur ce thème et mettent en évidence comment la politique municipale est le produit d'un processus social contesté et dans lequel les récupérateurs sont des agents très actifs, plutôt que de représenter une mise en œuvre descendante. (Hallowes et Munnik 2008; Dobson et Skinner 2009; Samson 2008a 2008b; Ward et Kamsteeg 2006). Comme on le verra dans la prochaine sous-section, Assaad (1996) développe ce point dans ses arguments relatifs à la politique de privatisation contestée au Caire et en dégage des aperçus théoriques.

Privatisation

Palczynski (2002) observe que la privatisation commence à s'imposer comme une solution à privilégier en ce qui a trait à la prestation de services de gestion des déchets en Afrique (Palczynski 2002, v). La documentation consultée montre que les fournisseurs du secteur privé ont obtenu des contrats dans plusieurs municipalités dont Abidjan (Attahi 1999), Abuja (Imam et coll., 2008), Accra (Palczynski 2002), Alexandria (CID Consulting 2008; Fahmi 2005; Fahmi et Sutton 2006; Iskandar 2005; Palczynski 2002), Cape Town (Ferrara 2008; Visser et Theron 2009), Enugu (Nzeadibe 2008), Johannesburg (Palczynski 2002), Mombasa (Henry, Yongsheng et Jun 2006), Nairobi (Henry, Yongsheng et Jun 2006; Palczynski 2002) de même que Yaoundé (Achankeng 2003). Cependant, un nombre restreint de chercheurs se montrent très critiques à l'égard de la relation entre la récupération et la privatisation. Ces études portent sur deux formes de privatisation qui affectent les récupérateurs, à savoir la privatisation des activités de récupération et la privatisation de la collecte des déchets, et chacune croise de différentes manières les activités traditionnelles des récupérateurs.

Privatisation de la récupération

L'IPEC fait remarquer que dans la plupart des pays en développement, les déchets sont historiquement considérés comme un bien commun accessible et exploitable par tous y compris les récupérateurs. Or, lorsque les municipalités cherchent à développer des systèmes modernes de gestion des déchets, elles s'approprient les déchets produits dans leur ville et réclament le droit d'imposer le mode de collecte et d'élimination¹⁰ (International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC) 2004, page 22).

Samson (2008b) développe ces arguments dans son étude des tentatives de la municipalité de Metsimaholo, en Afrique du Sud, pour faire respecter un contrat accordant à une entreprise privée le droit exclusif d'extraire les matières recyclables de la décharge de Sasolburg. Elle soutient que, vu que les récupérateurs collectent ces matières dans les décharges depuis plusieurs décennies, les efforts de la municipalité reviennent à mettre un enclos autour de ce bien commun et, de ce fait, à étendre la privatisation du secteur public, l'État devenant alors maître de nouveaux domaines de politiques publiques, quoique sous la forme d'un partenariat public-privé. Selon Samson, la municipalité a été amenée à adopter cette mesure parce qu'elle veut transformer les déchets en produits générateurs de recettes accrues en faisant payer des redevances au concessionnaire. D'autre part, un tel contrat ainsi que son application pourraient servir à favoriser « l'émancipation économique des Noirs » en permettant aux entrepreneurs noirs l'accès à un nouveau domaine d'activité viable. Samson en vient à conclure que l'octroi du contrat s'inscrit dans le cadre d'un processus général de ce que David Harvey appelle « l'accumulation par la dépossession », un processus par lequel les États néolibéraux créent de nouveaux domaines d'investissement rentables tout en privant les communautés d'une ressource qui était auparavant un bien commun.

Par ailleurs, Samson souligne que ce processus n'avait rien d'automatique, ajoutant que des batailles longues et ardues ont été menées par les récupérateurs afin de contrer l'imposition d'un tel contrat, mais que, devant la rigueur des mesures de sécurité et l'ampleur des moyens déployés tant par l'État que par la société, notamment l'érection d'une clôture quasi militaire autour de la décharge et l'appel aux forces policières pour évincer les récupérateurs du site, les récupérateurs ont été forcés à déclarer temporairement forfait. Même s'ils continuent de fréquenter de la décharge, ils sont contraints de vendre leurs matières à l'entrepreneur. Dans le passé, les récupérateurs vendaient directement à des plus grands acheteurs et fabricants de la région et avaient même pris des mesures pour formaliser leurs activités. Aujourd'hui, c'est l'entrepreneur qui vend à ces mêmes entreprises et s'octroie une partie du profit, ce qui a réduit les revenus des récupérateurs de façon considérable et les a forcés à revenir vivre dans le territoire de la décharge et de l'économie informelle. Cependant les récupérateurs n'ont pas abandonné leur bataille pour renverser le processus de privatisation (Samson 2008b).

Privatisation de la collecte au Caire

La lutte est également très présente dans les études de la privatisation de la collecte au Caire, en Egypte. Dans ce cas-ci, le mieux analysé et documenté, la municipalité a accordé des contrats formels à des entreprises privées afin qu'elles voient à la collecte des déchets. Comme dans le cas de Metsimaholo, les actions de la municipalité représentent une extension du secteur public sous contrôle privé du fait l'État a établi les droits de propriété sur les déchets et exerce son contrôle sur la prestation de services relevant autrefois du secteur informel. La principale différence avec Metsimaholo est que les contrats du Caire n'étaient valables que pour la collecte. Comme on le verra ci-après, le fait que les zabbaleen ne se sentaient pas concernés par la récupération leur a permis de résister au processus de privatisation, de le transformer et de se créer des possibilités.

Comme il a été précédemment indiqué, la municipalité a d'abord tenté d'accorder des contrats de collecte à des entreprises privées durant les années 90. Après une farouche résistance et une mobilisation de la part

¹⁰Bien que l'IPEC fasse référence aux déchets de manière générale, il serait plus exact de parler ici de déchets non industriels, puisque de façon générale la collecte et l'élimination des déchets industriels ne sont pas sous responsabilité municipale.

des zabbaleen et des waahis, la municipalité a été forcée de modifier ses plans et d'accorder, dans certains secteurs, des contrats à des entreprises montées par ces mêmes fournisseurs traditionnels (Assaad, 1996). Toutefois, en 2003, la municipalité a mis de l'avant un plan radical de privatisation. Ce plan divisait la ville en quatre zones et, dans trois zones, les contrats de collecte des déchets ont été accordés à des multinationales (une société italienne publique privée et deux sociétés espagnoles). Dans la quatrième zone, le contrat a été octroyé à un partenariat public privé, formé par la Commission d'embellissement et de nettoyage du Caire (CCBA), qui ensuite a donné le travail en sous-traitance à une entreprise égyptienne (Fahmi 2005, page 159; Fahmi et Sutton 2006, pages 821-822; Iskandar 2005, page 11).

En 2003, Laila Iskandar de CID Consulting, qui travaille avec les zabbaleen et les waahis depuis de nombreuses années, a mis en avant plusieurs modes d'intégration possibles des zabbaleen dans des contrats internationaux. Elle prône, entre autres, des stations de transfert où les déchets non biologiques pourraient être récupérés et redirigés vers des opérateurs existants; le maintien de la collecte des déchets ménagers dans les zones riches et qui peuvent se permettre un service de ramassage quotidien porte-à-porte; la réception des déchets non organiques récupérés et le maintien des opérations de recyclage et de traitement au niveau de la communauté; l'établissement des ententes avec des générateurs de déchets commerciaux pour le traitement de déchets sélectionnés; l'établissement des propriétés et l'exploitation d'installations de compostage dans la communauté; la mise en commun de leurs actifs financiers; enfin la liaison entre l'entrepreneur principal et les réseaux de vente (Iskandar 2003, pages 6-7).

Aucune de ces solutions n'était comprise dans les contrats officiels de privatisation. Cependant, à en croire de nombreux chercheurs, les sociétés ont trouvé qu'il était impossible de mettre en œuvre le système prévu dans les contrats. Au départ, elles ont déclaré qu'elles voudraient bien recruter les zabbaleen comme des récupérateurs mais, vu que leur revenu provenait surtout du recyclage, ils n'étaient pas intéressés à travailler en tant que manœuvres salariés, car dans ce cas, ils ne pouvaient pas ramener les matières à recycler chez eux. En raison de la stigmatisation du travail des déchets, et faute de pouvoir recruter ailleurs, les sociétés ont finalement convenu de collaborer avec les zabbaleen en leur permettant de travailler selon un horaire flexible et d'effectuer le tri pour le recyclage à la maison. Même si les termes du contrat ne le permettaient pas, la CCBA (qui supervise ces contrats) a choisi de fermer les yeux pour laisser fonctionner le système de collecte des déchets (CID Consulting 2008, pages 23-24; Fahmi et Sutton 2006, page 822; Iskandar 2005, page 12). À l'exemple des expériences précédentes, les plans de privatisation ont été modifiés durant la mise en œuvre à mesure que les sociétés se trouvaient contraintes à composer avec le système informel et les zabbaleen qui leur résistaient.

Bien que les zabbaleen se soient assurés un leur rôle dans au sein le du nouveau système, ils n'ont pas entièrement obtenu des conditions tout à fait favorables. Dès le début du contrat, Fahmi a trouvé que les parties prenantes aux contrats avaient des idées perceptions très différentes de ce qu'est sur la privatisation. Alors que les zabbaleen y étaient contre, soucieux la privatisation et ne se préoccupaient pas de leur perdre leur gagne-pain de revenus, les waahis étaient plus pragmatiques, en croyant qu'ils pourraient tirer des profits de la sous-traitance avec les multinationales (Fahmi 2004, pages 164, 169; Fahmi et Sutton 2005, pages 823, 834). Selon CID Consulting, c'est exactement ce qui s'est produit. Lorsque les sociétés ont accepté de les associer à la prestation des services, les waahis ont obtenu des contrats de sous-traitance, et ce au détriment des zabbaleen qui n'avaient pas fondés des entreprises inscrites, et ont conforté ainsi leur avantage historique sur les zabbaleen en gardant pour eux-mêmes un fort pourcentage des paiements reçus des sociétés (CID Consulting 2008, pages 23-24).

Outre la réduction de leurs revenus, les zabbaleen étaient confrontés à d'autres menaces quant à leur place dans la ville. Derrière les efforts de moderniser le système de gestion des déchets, grâce à la privatisation, se cachaient des projets consistant à déménager les zabbaleen à l'extérieur de la ville. Cette face cachée de la revalorisation des quartiers aura des effets très négatifs sur les zabbaleen : leur vie domestique sera perturbée et ils seront forcés d'effectuer de plus longs trajets pour aller travailler (Fahmi 2005; Fahmi et Sutton 2006).

Les contrats de privatisation ont également eu des effets négatifs sur les bénéficiaires des services. Aujourd'hui, les ménages reçoivent de la municipalité des factures plus élevées, mais doivent en plus transporter leurs propres déchets vers des conteneurs communautaires. Ceux qui font toujours appel aux zabbaleen pour la collecte à domicile doivent payer double. (CID Consulting 2008, page 24; Iskandar 2005, pages 12-13). Comme les entrepreneurs ne ramassent pas directement à domicile, les matières valables et recyclables sont déposées dans les conteneurs communautaires avec les déchets ménagers. Quelques zabbaleen ont commencé à en ramasser pour augmenter leur revenu. De nouveaux acteurs sont donc entrés dans ce secteur, car la privatisation a créé une nouvelle catégorie de récupérateurs de rue, souvent en conflit avec les zabbaleen, et dont certains utilisent des charrettes à âne que la ville avait réussi à interdire aux zabbaleen dans les années 90. Ces nouvelles dynamiques générées par la privatisation minent la réalisation d'autres politiques en lien avec la gestion des déchets (CID Consulting 2008, pages 23-24; Aziz 2004, page 11; Iskandar 2005, pages 12-13). Enfin, la privatisation a également eu une incidence négative sur les entreprises formelles de recyclage. Historiquement les zabbaleen recyclaient 80 % des déchets du Caire alors que les entrepreneurs ne sont tenus de recycler que 20 %. En conséquence, les entreprises de recyclage ont connu des baisses radicales d'intrants et sont devenues d'ardents défenseurs des zabbaleen (CID Consulting 2008, page 23; Iskandar 2005, pages 15-16). Cette expérience démontre une fois de plus les liens profonds entre l'économie formelle et l'économie informelle.

Réflexions sur les processus d'élaboration de politiques

Un nombre restreint de chercheurs se sont penchés sur la nature des processus d'élaboration de politiques liées à la récupération et au recyclage. Forte de ses acquis dans les villes égyptiennes, qui consistent à intégrer les services informels de collecte des déchets dans les systèmes formels, CID Consulting souligne qu'« il n'y a pas de plan modèle tout indiqué pour le développement ou les solutions de gestion des déchets solides », ajoutant que les processus d'élaboration de politiques doivent s'amorcer dans la communauté, faire intervenir divers acteurs et « s'enraciner dans la connaissance, l'histoire et l'expertise locales » (CID Consulting 2001, page 1). De la même façon, Fahmi et Sutton insistent sur l'importance d'intégrer les méthodes locales dans la restructuration de la collecte des déchets et le développement du recyclage (Fahmi et Sutton 2006, pages 809-810).

Plusieurs chercheurs mettent l'accent sur la capacité d'apprentissage au cours des processus d'élaboration de politiques transformatrices. Iskandar (1999) met en lumière les nombreuses façons dont les zabbaleen du Caire ont approfondi leur connaissance du marché, et par la suite, ont modifié leur façon d'effectuer la collecte et le traitement des matières réutilisables et recyclables. Ainsi, l'apprentissage informel était au cœur de l'élaboration d'un système de recyclage hautement efficace dans la ville. Cependant, Iskandar fait valoir que les problèmes survenaient alors que les municipalités, le public et les médias n'avaient pas appris de l'expérience des zabbaleen et ils n'avaient pas reconnu leur rôle dans le système de gestion des déchets. L'élaboration d'une politique adéquate nécessite donc de trouver des façons de soutenir l'apprentissage au sein de la ville.

Johnson et Wilson (2000), qui se sont concentrés sur les difficultés qu'il y a à faire partager le savoir aux différents intervenants de même qu'à développer une compréhension commune des processus d'élaboration de politiques, et ce en se basant sur leur expérience à Bindura, au Zimbabwe, estiment que l'apprentissage doit être intégré aux initiatives de développement et proposent une méthodologie par laquelle les différents acteurs peuvent développer des normes communes et adopter des comportements similaires. La question qu'ils n'ont pas suffisamment étudiée consiste à savoir ce qui se passe lorsque les différentes parties prenantes ont des intérêts divergents, voire conflictuels. Il est évident que dans certains cas, il ne peut être possible ni même désirable de développer une compréhension commune.

Une autre question soulevée dans la documentation consultée se rapporte aux relations sociales existantes et à l'importance de les prendre en compte si l'on veut s'assurer que la politique vient renforcer les initiatives qui ont porté fruit dans l'économie informelle. Certains chercheurs observent également que lorsque la politique ignore la réalité sur le terrain, elle est vouée à l'échec (Assaad 1996; Bjerkli 2005;

Johnson et Wilson 2000). S'inspirant de l'exemple de Belo Horizonte, au Brésil, qui a doté son service de gestion des déchets d'une unité de mobilisation sociale pourvue d'un personnel formé de spécialistes pluridisciplinaires, un auteur (Samson 2008a) soutient que les municipalités doivent pouvoir aborder la question des déchets comme une question sociale.

Or, aborder les relations sociales dans le secteur des déchets obligera les municipalités à développer avec les récupérateurs des modes d'interaction significatifs comme certains auteurs l'ont noté dans les cas des municipalités qui se sont engagées pro-activement auprès des récupérateurs (Benjamin 2007; Hallowes et Munnik 2008; Samson 2008a; Zoya 2008), ou à tout le moins, qui les ont tolérés et ne les ont pas harcelés (Tevera 1994; Masocha 2006). Cependant, les auteurs qui ont étudié le phénomène dans de nombreuses villes, dont le Caire, en Egypte (Aziz 2004; Durban, Afrique du Sud De Kock 1986; McLean 2000b; Mueller 2005); Metsimaholo, Afrique du Sud (Hallowes et Munnik 2008, Samson 2008a 2008b), Msunduzi, Afrique du Sud (Hallowes et Munnik 2008, Samson 2008a); et Nakuru, Kenya (2006) remarquent que les récupérateurs dans ces villes ont été harcelés par les autorités locales, notamment les forces de l'ordre ou les agents responsables de la gestion des déchets.

Comme Fahmi et Sutton l'ont noté, le changement d'attitude de la part du gouvernement et du public est nécessaire si l'on veut résoudre les questions liées à la récupération (Fahmi et Sutton 2005, page 33). Les textes consultés renferment bon nombre de propositions, propres à modifier l'image qu'a le public des récupérateurs, en particulier, des campagnes d'information, des manifestations culturelles qui valorisent le travail des récupérateurs, par exemple, le Festival des citoyens et de la gestion des déchets, le carnaval des récupérateurs à Belo Horizonte, au Brésil (Mueller 2005, page 82). Toutefois, comme de nombreux responsables au niveau municipal, provincial ou national sont déjà mal disposés à l'égard des récupérateurs, une autre suggestion voudra qu'on mette sur pied des programmes spéciaux destinés à les sensibiliser au travail des récupérateurs et à l'importance de celui-ci (Samson 2008a, page 51). Si de telles initiatives peuvent sans doute contribuer à épurer l'image des récupérateurs et à faire l'état d'esprit des agents de l'État, il reste que la solution pour les récupérateurs, en tant que parties prenantes des processus de gestion des déchets et de la politique municipale, consiste à se doter d'une identité collective et à se mobiliser afin d'être reconnus par le public (Samson 2008b).

Vers une théorie du rôle des récupérateurs

Dans la documentation consultée, la question de l'identité et du rôle des récupérateurs n'a intéressé que peu d'auteurs. Fait intéressant, la première intervention de De Kock (1986) est la seule à contester les arguments voulant que les récupérateurs soient vus comme des entrepreneurs. En se basant sur une enquête auprès des récupérateurs de Durban, en Afrique du Sud, De Kock refuse de les voir comme des capitalistes naissants (De Kock 1986, page 139), mais plutôt comme des travailleurs sur la foi des travaux pionniers de Chris Birkbeck sur les « scavengers » de Cali, en Colombie. En effet, selon Birkbeck qui écrivait dès la fin des années 70, les scavengers, bien qu'apparemment indépendants, dépendaient entièrement des grands utilisateurs des matières récupérées et donc les acheteurs ultimes de leurs produits. En conséquence, il affirme que les scavengers travaillent pour le compte de ces sociétés, même s'ils ne sont pas directement employés par celles-ci, et doivent être considérés comme des « prolétaires autonomes » (Birkbeck 1978, 1979), une conclusion que partage De Kock en ce qui a trait aux récupérateurs qu'elle a observés à Durban (De Kock 1986, page 133). De même, dans une étude précédente, Tevera s'appuie sur les propos de Birkbeck pour affirmer que les récupérateurs à la décharge Teviotdale, à Harare, doivent être considérés comme des travailleurs rémunérés à la pièce (Tevera 1993, page 88). C'est dire que les travaux de Birkbeck ont exercé une influence importante vu qu'ils sont cités par la plupart des chercheurs pour qui les récupérateurs sont des travailleurs.

Élargissant les discussions sur le statut des récupérateurs en tant que travailleurs, Benjamin (2007) introduit le travail des enfants qui, d'après son étude réalisée à la demande de l'OIT, est omniprésent dans les décharges et les sites d'enfouissement de l'Afrique du Sud. Selon Benjamin, les enfants sont durement

exploités et exposés à des risques significatifs. De même, le recours à cette main-d'œuvre enfreint les accords internationaux et surtout les lois de l'Afrique du Sud, et cette pratique devrait être interdite.

Partant de l'étude de Mueller (2005), de nombreux auteurs ont choisi le concept de la « chaîne de valeur » pour analyser les conditions des récupérateurs et des travailleurs dans différents maillons de la même chaîne de valeur. Pourtant, Mueller, qui s'inspire des travaux de Skinner, Ramamurthy et Dunway, entre autres, qui soutiennent que l'analyse de la chaîne de valeur a traditionnellement écarté toute question de main-d'œuvre et qu'il faut repenser cette analyse pour tenir compte de cette question et de ses corollaires (cité par Mueller 2005, pages 14-15), a cherché à dépasser le point de vue purement productiviste des chaînes de valeur, celle qui ne voit qu'une chaîne d'activités dans le secteur de la gestion des déchets, en adoptant une approche socio-économique des conditions du travail et des relations interpersonnelles (Mueller 2005, page 35).

Visser et Theron (2009) voient les récupérateurs comme une partie intégrante du système de gestion des déchets de Cape Town et les insèrent dans ce qu'ils appellent la chaîne de collecte des déchets afin de comparer leurs conditions à celles d'autres travailleurs du secteur informel, tels que les employés des sociétés à qui la municipalité de Cape Town sous-traite la gestion de ses déchets. En revanche, Mueller (2005), Ngoepe (2007), Dilata (2008) et Webster et coll. (2007) conviennent tous sur le fait que les récupérateurs sont au bas de la chaîne de valeur du recyclage. Toutefois, alors que Mueller ne se concentre que sur les récupérateurs, les autres auteurs, dans une série de travaux, élargissent leur champ d'analyse pour inclure les autres travailleurs de cette même chaîne de valeur et mener une étude comparative des conditions dans cette chaîne. De plus, ces auteurs utilisent les sept indicateurs de sécurité de Guy Standing pour calculer le « déficit de travail décent » chez les travailleurs de cette chaîne de valeur qui est basée sur leurs niveaux de compétences (accès au marché du travail, emploi, tâches, réorientation), leur revenu et leur sécurité de représentation. Ils en viennent à conclure que les récupérateurs sont au plus bas du déficit de travail décent dans la chaîne de recyclage du papier et des métaux et que, comparés aux travailleurs de l'industrie du vêtement, des bars et des shebeens (bars clandestins) ou ceux des mines de platine, les récupérateurs se classent à peine au-dessus de ceux des shebeens et des bars (Dilata 2008; Ngoepe 2007 ; Webster et coll. 2007).

Ngoepe (2007) et Dilata (2008) ont formulé une série de recommandations devant améliorer le statut des récupérateurs en tant que travailleurs. En particulier, le gouvernement local devrait les reconnaître comme des travailleurs, les valoriser en tant que tels et tisser des relations avec eux afin de cerner leurs attentes, par exemple, dans le domaine de la formation et de l'éducation ou encore la formalisation des relations avec les sociétés acheteurs de leurs produits. De plus, le gouvernement local devrait établir au niveau des municipalités des programmes de ségrégation qui incluent les récupérateurs et inciter les entrepreneurs à établir des centres de rachat et à embaucher des récupérateurs. Les entrepreneurs pourraient créer des installations de recyclage qui embaucheraient des récupérateurs. Ces derniers devraient se syndicaliser, afin d'augmenter leur pouvoir de négociation, s'inscrire auprès du gouvernement qui veillerait également à la réglementation du secteur (Dilata 2008; Ngoepe 2007).

Dans le rapport global faisant la synthèse des travaux de Dilata et Ngoepe ainsi que des études des travailleurs dans d'autres secteurs de l'économie informelle, Webster et coll. (2007) concluent en prônant le développement d'une politique de marché active et un nouveau cadre réglementaire. Plus particulièrement, ils affirment que le Ministère du travail sud-africain doit intervenir dans les chaînes d'approvisionnement et établir un ensemble de liens différents qui pourraient améliorer le statut des travailleurs. D'autres recommandations, plus spécifiques, voudraient que les normes du travail soient réglementées par le biais des chaînes d'approvisionnement, ce qui perturberait le flux des biens et services des acheteurs qui ne respectent pas les normes de travail décent. Il faut également envisager la possibilité de proscrire les « courtiers » du travail et d'introduire des intermédiaires qui pourraient faciliter le développement du marché du travail (Webster et coll. 2007, pages 2-5). Bien que de telles interventions puissent aider les travailleurs comme les mineurs, ceux qui travaillent dans les shebeens ou chez les fabricants de vêtements, il n'est pas encore certain que ce nouveau cadre réglementaire et l'application des lois du travail s'appliquent aux

récupérateurs qui, comme les auteurs le font remarquer, ne sont techniquement pas des employés des sociétés qui achètent leurs produits. À moins qu'on suppose, bien entendu, que les récupérateurs doivent tous être embauchés par des municipalités ou des sociétés dans la chaîne de valeur comme Dilata (2008) et Ngoepe (2007) l'ont déjà avancé, un argument partagé par De Kock (1986) et Tevera (1993). Visser et Theron (2009) sont du même avis estimant que ce serait là un bon moyen d'améliorer les conditions de travail des récupérateurs, quoique peu probable compte tenu le contexte politico-économique actuel, et proposent plutôt que les municipalités établissent des contrats de coopération formels avec les récupérateurs.

Tel que mentionné précédemment, les auteurs de cette école s'inspirent des aperçus théoriques de Birkbeck qui voit les récupérateurs comme des « prolétaires autonomes », ce qui les conduit à analyser à fond la relation entre les récupérateurs, les acheteurs et les fabricants. Toutefois, leur analyse souffre des limites inhérentes au cadre théorique de Birkbeck. Comme lui, ils se bornent à identifier la place des récupérateurs dans l'économie de la gestion des déchets et la chaîne de valeur pour revendiquer leur statut de travailleurs. Or, cette analyse trop structurelle ne fait pas ressortir les aspects subjectifs du problème, à savoir comment les récupérateurs se voient eux-mêmes, s'ils s'identifient à des travailleurs ou souhaitent devenir des employés. La plupart des auteurs cités dans ce rapport et qui prônent la transformation des récupérateurs en salariés n'ont pas cherché à savoir si telle est bel et bien la volonté des récupérateurs. Ceux qui abordent la question ne creusent pas suffisamment les préférences manifestes des récupérateurs. Par exemple, Ngoepe fait simplement remarquer qu'il est ironique que les récupérateurs ne veuillent pas être formellement embauchés (Ngoepe 2007, page 42), mais n'explique aucunement pourquoi c'est ironique. De son côté, De Kock rapporte que 39,5 % des récupérateurs qu'elle a interviewés tiennent à leur indépendance et préfèrent être des ramasseurs que des employés, elle prévient d'un ton dédaigneux qu'« on ne peut pas se fier à ce type de réponse, car les gens ont tendance à rationaliser leur existence afin de pouvoir faire face au stress émotionnel occasionné par des situations difficiles... en d'autres termes, les ramasseurs qui estiment n'avoir aucune chance de trouver un emploi rémunéré répondront qu'ils préfèrent être des ramasseurs » (De Kock 1986, pages 119-120).¹¹

Bien que De Kock préfère écarter les avis émis par des récupérateurs, les études menées ailleurs ont en fait démontré qu'il n'y a rien de naturel ou d'automatique à ce que les récupérateurs se voient comme des travailleurs ou souhaitent devenir des salariés. Par exemple, pour Chikarmane et Narayan (2005), c'est grâce à une conscientisation politique croissante que les membres du syndicat KKP KP de Pune, en Inde, ont commencé à se voir comme des travailleuses plutôt que des ménagères. Malgré le fait qu'elles se mobilisent pour obtenir leurs droits, les membres du KKP KP valorisent leur autonomie et ne souhaitent pas devenir des employées à la solde du gouvernement ou de sociétés privées, préférant de loin former une organisation collective de travailleuses à l'instar des zabbaleen qui rejettent l'idée de devenir des salariés (CID Consulting 2008, pages 23-24; Iskandar 2005, page 12).

Dans le contexte africain actuel — où plusieurs gouvernements cherchent à favoriser l'nt le concept d'entrepreneuriat, où , plusieurs donateurs, provenant d'ONG et de d'autres organismes agences externes considèrent les récupérateurs comme des « entrepreneurs » et où les organisateurs de travailleurs traditionnels n'entretiennent pas de liens directs avec les récupérateurs —, il n'est pas donné que les récupérateurs se verront comme des travailleurs. Certains, du moins, comme l'a montré la documentation consultée, tiennent à leur indépendance, même s'ils sont économiquement dépendants des acheteurs plus hauts dans la chaîne de valeur. La façon dont les récupérateurs se voient et l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes détermineront dans une large mesure si et comment ils vont s'organiser, le type d'organisation qu'ils vont fonder et les objectifs qu'auront ces organisations. Du point de vue organisationnel, il est essentiel que de futurs travaux de recherche aillent au-delà des analyses structurelles et s'attardent sur certaines questions. Quelle idée les récupérateurs se font-ils de leur travail et du rôle de celui-ci non seulement dans l'économie de la gestion des déchets et du recyclage, mais aussi sur le marché du travail ? Comment s'identifient-ils ? Comment aimeraient-ils se voir positionnés à l'avenir dans l'économie de la gestion des déchets et du recyclage ?

¹¹ En revanche, Zoya (2008), dont l'étude de la politique n'est nullement influencée par Birkbeck, soutient que puisque les récupérateurs au site d'enfouissement d'Ekurhuleni en Afrique du Sud valorisent l'indépendance de leur travail, la municipalité devrait pouvoir formaliser leur travail et améliorer leurs conditions sans les transformer nécessairement en salariés.

Regroupement

Les questions relatives au regroupement des récupérateurs ont été abordées de diverses manières par de nombreux auteurs. À ce sujet, les études examinées peuvent être organisées sous cinq grands thèmes, à savoir le regroupement par le fait du gouvernement, le rôle des ONG, d'organismes religieux et donateurs, le regroupement par le fait d'organisations de masse et le contexte politique du regroupement.

Regroupement de récupérateurs

Tel que mentionné précédemment, la plupart des études qui privilégient des renseignements empiriques ne conçoivent pas les récupérateurs comme des agents actifs et ne cherchent pas à savoir s'ils sont organisés ni comment ils le sont. En conséquence, et il convient de le souligner, le fait qu'ils ne rapportent pas l'existence d'initiatives de regroupement chez les récupérateurs ne signifie pas qu'il n'y a aucun regroupement en place dans les régions observées. Il reste hautement possible que les récupérateurs soient regroupés, mais puisque les chercheurs ne s'y intéressaient pas vraiment, ils n'ont rien vu ni noté.

Un petit groupe d'auteurs qui n'ont pas trouvé d'organisations de récupérateurs, mais qui étaient toutefois sensibles aux questions en la matière, ont utilement commenté ces questions. Domingos (2001) observe que, bien qu'il n'y ait pas de regroupement formel au site d'enfouissement de Hulene à Maputo, au Mozambique, on retrouve toutefois des regroupements informels fondés tant sur le sexe que l'âge. Selon McLean (2000b), les récupérateurs qu'elle a interrogés à Durban, en Afrique du Sud, croient que la formation d'un regroupement est utile (McLean 2000b, page 19). Domingos (2001), Mutenga et Muyakawa (1999), et Ralfe (2007) soutiennent que les récupérateurs devraient être encouragés à former des regroupements tandis que Dilata (2008) prône la formation d'un syndicat. Ngoepe (2007), quant à lui, choisit l'établissement d'un regroupement formel à l'échelle de l'industrie et qui représenterait les intérêts des récupérateurs en Afrique du Sud.

Dès 1993, Tevera (1993) critiquait ouvertement les rumeurs selon lesquelles les décharges de Harare étaient des zones de crime, de marginalité et d'anarchie. Il observe un ordre et une discipline remarquables parmi les récupérateurs de la décharge de Teviotdale qui, dit-il, étaient organisés en un comité (Tevera 1993, page 94). De la même façon, Nzeadibe et Iwouoha (2008) condamnent et réfutent les suppositions à l'effet que les récupérateurs ne sont pas regroupés et ce, en fournissant des renseignements sur ce qu'ils considèrent comme une coopérative ou un syndicat à la décharge de Ojota, à Lagos, au Nigeria (Nzeadibe et Iwouoha 2008, page 27). Zoya (2008) documente l'existence du comité Masakhane au site d'enfouissement d'Ekurhuleni, en Afrique du Sud, et Ngoepe (2007, page 27) parle brièvement d'un comité informel au site d'enfouissement Marie Louise, à Johannesburg. Chacun de ces auteurs donne des renseignements sur la structure et les activités d'un regroupement pertinent. Tevera (1993) note, par ailleurs, que les récupérateurs de Harare ont été encouragés par le gouvernement postindépendance à se regrouper. Mis à part ce fait, aucune autre information ou analyse expliquant pourquoi et comment les récupérateurs ont été regroupés n'a été fournie.

Dans son étude du site d'enfouissement de Sasolburg, dans la municipalité de Metsimaholo, Samson accorde une place importante à l'histoire sociale du regroupement de récupérateurs et explique comment les femmes et les hommes âgés étaient alors incapables de défier le monopole informel imposé par les hommes plus jeunes en ce qui a trait à la collecte plus lucrative de la ferraille. Ils ont considéré le pouvoir qu'ils pouvaient exercer en formant un regroupement pour la collecte du papier et du plastique et qui excluait les jeunes hommes. Les jeunes hommes ont ensuite formé leur propre regroupement. Résultat : il y a maintenant deux comités inscrits en tant que société fermée et ce, sur le même site d'enfouissement. Ainsi, les divisions du travail fondées sur le sexe et l'âge sont inscrites dans deux regroupements organisationnels créés sur place. L'étude note qu'une mobilisation réussie et unifiée contre la répression policière de la municipalité exigera des récupérateurs de s'attaquer à ces tensions et ces formes d'injustice (Samson 2008a; Samson 2008b).

Regroupement par le fait du gouvernement

Le rôle d'organismes externes dans l'organisation des récupérateurs a fait l'objet de discussion dans plusieurs études. Benjamin (2007), Hallowes et Munnik (2008) ainsi que Samson (2008) soulignent tous à quel point la place du superintendant de la gestion des sites d'enfouissement de la municipalité d'Emfuleni, en Afrique du Sud, représente un pivot déterminant dans la formation de comités de récupérateurs sur les sites municipaux. Certes, les comités ont permis d'assurer un environnement de travail mieux structuré. Cependant, en raison de leur dépendance à l'endroit du superintendant (il assiste aux réunions, oriente la vision et épargne même des fonds pour leurs frais funéraires), ce ne sont pas de vrais regroupements indépendants.

Tel n'est pas nécessairement le cas, estiment les chercheurs qui ont étudié l'expérience brésilienne, lorsque le gouvernement est partie prenante à la création de regroupements. Selon Dias et Alves (2008), dans les années 80, les administrations progressistes des gouvernements locaux étaient contrôlées par le Parti des travailleurs et ont joué un rôle prépondérant en catalysant la formation de ce qui est aujourd'hui le mouvement le plus important du monde de récupérateurs indépendants. Ce rôle était cependant fondé sur un engagement par le Parti et ses représentants en faveur du concept de l'autonomie et celui-ci a été intégré dans la mission générale afin de créer un État démocratique et participatif. Dans le contexte africain, il y a un besoin primordial d'évaluer le rôle joué par les gouvernements locaux et nationaux pour entraver, faciliter ou façonner la forme des regroupements et comprendre comment cela s'articule dans le programme d'action du gouvernement.

ONG, organismes religieux et donateurs

Hormis les gouvernements, il y a bien d'autres acteurs externes, tels que les ONG, les organismes religieux et les donateurs, qui s'emploient aussi à regrouper les récupérateurs ou à coordonner des activités à leur profit.

Un certain nombre d'auteurs et étudiants d'Égypte font remarquer le rôle de l'évêque de l'église orthodoxe copte en lançant des initiatives pour former au Caire, au milieu des années 70, une association de collecteurs de déchets (El Gam'iyya) au sein de laquelle l'église catholique continue de jouer actuellement un rôle important. Bien que les dirigeants communautaires aient aidé à transformer un organisme de bienfaisance en un organisme communautaire, le consensus, selon la documentation, veut que le regroupement soit dominé par un petit groupe et ne représente pas les intérêts de la communauté générale. L'association se concentre plus sur les activités génératrices de revenus et les programmes de crédit plutôt que sur une mobilisation politique voulue par les zabbaleens (Iskandar 1999; Myllylä 2001; Fahmi 2005; Fahmi et Sutton 2006).

L'ONG, Practical Action, a adopté une approche différente du travail avec les récupérateurs au Kenya. Dans une série d'articles, Patrick Mwanzia de Practical Action fournit un aperçu sur la manière dont l'organisation a mené sa recherche sur les récupérateurs à Nakuru, au Kenya, dans le but explicite de fonder le programme de Practical Action, en faveur des récupérateurs, sur les informations recueillies. Bien que les activités de Practical Action incluent des initiatives telles que des cliniques de santé, l'accès aux écoles ou même la formation d'une équipe de football, ces initiatives font toutes partie d'un processus élargi dans lequel l'ONG cherche à faciliter le regroupement des récupérateurs (Mwanzia 2005, 2006, 2007).

Aux côtés de Practical Action, qui cherche à travailler avec les récupérateurs actuels et cherche à les regrouper, se trouvent d'autres acteurs externes qui s'emploient à promouvoir la récupération comme une activité génératrice de revenu et à y attirer de nouvelles personnes. Par exemple, Johnson et Wilson (2000) analysent comment le groupe chrétien pluriconfessionnel « Christians on the Move » et l'ONG Environnement 2000 ont coopéré dans une initiative visant à aider les veuves démunies à vivre faire du recyclage. De même, Slum Dwellers International (SDI) et l'ONG COURC encouragent les affiliés de SDI

à entreprendre la récupération afin de générer des revenus pour leurs groupes d'épargne. SDI et COURS soutiennent également ces initiatives en favorisant des échanges internationaux entre les récupérateurs d'Égypte, de Kenya et d'Afrique du Sud afin de partager des idées et augmenter leurs capacités (Bolnick 2006; COURS 2005; Ferrara et coll. 2008).

Une troisième forme d'engagement des agents externes auprès des récupérateurs s'observe dans les activités de développement et d'assistance sociale destinées à améliorer leurs compétences et à leur offrir d'autres sources de revenus. Tel est le cas des programmes de l'Association pour la protection de l'environnement (APE) et de CID Consulting en Égypte (Assaad et Bruce 1997; Iskandar 1999, 2000, 2007; Kamel 2000; Medina 2007), notamment une usine de compostage, un projet de tissage de tapis pour filles afin de produire des produits d'artisanat pour les consommateurs aisés, une usine de recyclage de bouteille de shampoing pour garçons ainsi qu'une usine de briques. Chaque projet vise à faire augmenter des revenus et principalement par l'augmentation de la valeur ajoutée des matières récupérées, bien que dans le cas du projet concernant les bouteilles de shampoing, les récupérateurs soient associés à une multinationale pour retirer les bouteilles usagées de l'économie informelle afin de prévenir la vente de produits contrefaits. Comme les agents de développement ont compris qu'il serait difficile aux enfants des récupérateurs d'aller régulièrement à l'école, devant l'impératif de gagner un revenu, ces projets se veulent des lieux d'éducation informelle sur divers sujets, de l'alphabétisation à l'hygiène. Bien que les programmes ne soient pas intentionnellement prévus pour défier la division des sexes au travail, ils visent non moins à habiliter les jeunes filles et à transformer les relations entre les sexes. Iskandar (2007) soutient que le projet de tissage de tapis pour filles a contribué à maintenir plus de filles à l'école puisqu'un nombre notable de filles retardaient leur mariage une fois atteint l'âge de 18 ans. Mais encore, plus de femmes et de filles affirment qu'elles ne seront pas candidates à la mutilation génitale (appelé circoncision par Iskandar) et plus de femmes indiquent qu'elles verront à la planification des naissances. Cependant, en prenant une position plus critique, Assaad et Bruce (1997) notent qu'une fois mariées, les filles trouvent difficile à maintenir ces ambitions et à continuer à participer à des activités génératrices de revenus.

Par une importante intervention dans ce débat, Myllylä (2001) va au-delà des analyses descriptives et théorise le rôle de l'APE. Elle place son examen de l'APE dans une analyse élargie de la place des ONG dans la gouvernance contemporaine de l'Égypte. Myllylä note, que depuis les années 70, alors que le rôle de l'État était réduit, les ONG ont joué un rôle croissant en Égypte. C'est particulièrement vrai dans le secteur de politique environnementale où, selon elle, le ministre responsable était, aux yeux du gouvernement, plus ouvert aux ONG et à l'implication du public. Elle fait remarquer que les ONG, au Caire, sont souvent le fait des classes égyptiennes moyennes et supérieures, à des degrés différents. Les ONG sont étroitement reliées à l'État et la plupart ont un représentant ou un lobbyiste dans l'Assemblée. Le financement externe des ONG doit être approuvé par le ministre des Affaires sociales et le ministre peut affecter un fonctionnaire au Conseil d'administration ou même de faire cesser les activités d'une ONG.

La relation entre l'APE et le gouvernement (et avec les institutions financières internationales) est encore plus étroite, puisqu'elle résulte directement d'une initiative de la Banque Mondiale en vue d'améliorer la gestion des déchets solides et la communauté des zabbaleen de Mokattam. La Banque Mondiale a mandaté la firme de consultant EQI pour mener ce projet. Lorsque EQI a proposé un projet de compostage, il semble que l'Association des collecteurs de déchets n'avait pas la capacité de le gérer. EQI a par conséquent dirigé la création de l'APE. Myllylä note que l'APE est soutenue à 80 % par des zabbaleen et qu'elle se plaît à se présenter comme un regroupement populaire. Myllylä ne porte pas de jugement direct sur cette affirmation et elle n'interroge malheureusement pas les zabbaleen pour sonder leur point de vue sur APE et sa transformation vantée. Renversant l'analyse historique que fait Myllylä de l'APE, et surtout de son de formation, on pourrait dire qu'il a de bons facteurs historiques, sociaux et politiques qui permettraient de modifier ces faits et que le changement profond dans sa forme organisationnelle et sa culture nécessiterait une étude plus poussée.

L'analyse profonde de Myllylä met en relief l'importance de situer les ONG dans des contextes sociaux, politiques et économiques élargis afin de tirer au clair les diverses motivations sous-jacentes à leur engagement auprès des récupérateurs qui ne sont pas passifs face à ces programmes. Cependant, les actions et les idéologies des agents externes préparent le terrain sur lequel les récupérateurs opèrent et engendrent des questions pratiques et stratégiques avec lesquelles les récupérateurs doivent se débattre. A l'heure actuelle, il n'y a dans la documentation consultée aucune indication permettant de savoir comment les récupérateurs perçoivent ces agents externes qui cherchent à travailler avec eux et en quoi ces derniers influent sur leur capacité à se regrouper et à définir leurs propres objectifs et à les atteindre. Ce volet a clairement besoin d'être examiné.

Regroupement par le fait d'organisation de masse

L'action fructueuse du SEWU (Syndicat des travailleuses autonomes) auprès des récupérateurs à Durban, en Afrique du Sud, est, dans la documentation consultée, le seul exemple d'un regroupement (recrutement, défense des intérêts) par le fait d'une organisation externe de masse. Le SEWU est fondé en 1994 pour défendre les intérêts des femmes, travailleuses autonomes, lesquels n'étaient nullement servis par les autres syndicats traditionnels. Bien que le SEWU soit le plus souvent associé aux vendeuses de rue qui comptent pour la moitié de ses membres, plusieurs chercheurs rapportent que le syndicat a commencé, au milieu des années 90, à regrouper des femmes collectrices de carton dans le quartier des affaires de Durban (Dobson et Skinner 2009, page 11; Mueller 2005, pages 73-74). Selon la municipalité, au moins 200 femmes récupératrices au centre-ville de Durban ont, en 1998, rejoint les rangs du SEWU (cité par McLean 2000, page 4).

Après avoir cerné les problèmes clés rencontrés par les récupérateurs, le SEWU s'est attaché à renforcer leur capacité et à transformer l'environnement politique. Selon Mueller, pour réduire la fraude commise par les acheteurs, le SEWU a convaincu l'une des sociétés de recyclage de former les récupérateurs à la lecture des balances et de faire surveiller les acheteurs par des représentants. De même, le SEWU a fourni aux récupérateurs des t-shirts d'une société de recyclage concurrente pour effrayer les acheteurs et leur faire comprendre que les récupérateurs iront ailleurs s'ils sont maltraités (Mueller 2005, page 59). Mueller (2005) ainsi que Dobson et Skinner (2009) font état des négociations réussies par le SEWU avec le Conseil local afin de mettre sur pied un centre de rachat. En effet, il s'agit d'une initiative entre le SEWU, le Conseil, les intermédiaires et les sociétés de recyclage de la ville. Chaque partenaire a contribué à la création et à l'exploitation du centre. Le centre de rachat permet aux récupérateurs d'éviter les intermédiaires, de vendre directement aux sociétés de recyclage et, de ce fait, d'augmenter leur revenu de 250 %. Le centre de rachat a toutefois dû faire face à certains problèmes, tels que des disputes au sujet du territoire, la résistance des intermédiaires, l'éloignement du centre pour beaucoup de récupérateurs, le manque d'espace de stockage et la méconnaissance de son existence par des récupérateurs. Néanmoins, les auteurs conviennent qu'il s'agit d'une initiative importante qui a permis de transformer le secteur du recyclage à Durban (Dobson et Skinner 2009; Mueller 2005).

Malgré les renseignements utiles que fournissent les auteurs sur les activités du SEWU, ils en donnent très peu sur la manière dont le SEWU regroupe les récupérateurs et ignorent les défis qui se posent à eux. Pour autant qu'il soit critique, un tel examen du processus de regroupement pourrait donner des indications très valables pour les récupérateurs et les organisations qui travaillent avec eux dans d'autres contextes. Malheureusement, le SEWU a cessé ses activités en 2004. Il n'est pas certain que les récupérateurs qui étaient membres du syndicat sont toujours organisés. Des membres du personnel du SEWU s'emploient actuellement à former une nouvelle organisation qui pourrait probablement regrouper les récupérateurs à Durban.¹²

¹² Entretien personnel avec Caroline Skinner

Contexte politique du regroupement

Le contexte politique du regroupement par les récupérateurs a reçu une certaine attention qui demeure insuffisante. Tel que mentionné ci-dessus, le SEWU a vu le jour du fait que les syndicats traditionnels ont négligé les travailleurs de l'économie informelle, un fait qui, même s'il est vrai que les syndicats traditionnels ont peu fait pour organiser les récupérateurs, est accepté sans question par la plupart des chercheurs. Seule Samson (2008a) est allée plus loin en interrogeant des représentants syndicaux pour comprendre pourquoi il était ainsi. Elle a trouvé que les représentants syndicaux des villes sud-africaines qu'elle a étudiés avaient souvent envers les récupérateurs les mêmes préjugés et attitudes discriminatoires que les autres membres de la société. De même, ils ne voyaient pas les récupérateurs comme des « travailleurs », avaient souvent peur d'être vus en leur compagnie sur les sites d'enfouissement puisque la présence des récupérateurs est en principe illégale et les membres du syndicat ne veulent pas être perçus comme contrevenant aux lois. De plus, les représentants syndicaux ont dit qu'il ne leur était pas venu à l'esprit qu'ils devraient rencontrer les récupérateurs alors même qu'ils rencontraient des employés municipaux travaillant sur les mêmes sites. Il y a donc lieu pour les chercheurs de s'interroger sur les motifs qui empêchent les syndicats d'aller de l'avant avec les récupérateurs. Le processus même de cet examen pourrait aider à transformer l'attitude des syndicats à l'égard des récupérateurs.¹³

Il est également nécessaire de réfléchir à fond à la manière dont le regroupement des récupérateurs est façonné par et influe sur l'économie politique en général. Les récupérateurs, tel que l'observent Hallows et Munnik subissent les contraintes sévères du capitalisme. D'une part, ils sont confrontés à la privatisation et, d'autre part, dépendent de l'accès aux marchés des villes consommatrices. Les stratégies des sélecteurs (pickers) regroupés, tout comme celles des autres groupes de travailleurs informels, consistent pour eux, dans une large mesure, à monter dans la chaîne de valeur définie par le capital... Or, fait notoire, la difficulté la plus immédiate est que les marchés des produits recyclables sont inconstants et peuvent s'effondrer du jour au lendemain. Au-delà, les récupérateurs tentent d'améliorer leur sort et sont contraints de le faire dans le cadre d'un système qui incite plus de gens que jamais à gaspiller (Hallows et Munnik 2008, pages 1880189).

Bien que Hallows et Munnik (2008) évoquent avec raison une tendance vers l'intégration des récupérateurs dans l'économie capitaliste parmi un segment (peut-être large) d'organisations, il y a lieu de noter que d'autres poursuivent des intérêts différents. Par exemple, le mouvement brésilien national (MNCR) cherche précisément à former des alliances avec d'autres groupes marginalisés ou exploités afin de transformer l'économie capitaliste en développant de nouveaux modèles de regroupements et de prestations de services et en transformant la chaîne de valeur plutôt que de suivre son progrès (www.mnrc.org.br). Cependant, la documentation consultée ne dit quasiment rien de la manière dont le débat ou la discussion de ces questions tactiques et stratégiques sont abordées par les regroupements africains de récupérateurs. Comme le soutient Samson (2008b), il est primordial de s'interroger sur la position des regroupements de récupérateurs en Afrique dans une économie capitaliste. Il est également nécessaire d'étudier dans quelle mesure ils atteignent leurs objectifs. Une telle analyse devra tenir compte des incidences de phénomènes, tels que la crise économique actuelle et le ralentissement de la demande de matières recyclables, sur les regroupements de récupérateurs. Cette même analyse doit également tenir compte des divers objectifs qu'eux-mêmes auront identifiés.

¹³ Expérience personnelle

Axes prioritaires des recherches futures

Comme le démontre la présente étude, il existe un important corpus de recherche en langue anglaise qui fournit des renseignements fondamentaux sur la récupération en Afrique. Cette étude a, cependant, identifié un certain nombre de domaines qui nécessitent une enquête plus approfondie, ainsi que certaines façons dont il pourrait être utile de reconceptualiser les travaux de recherche sur la récupération en Afrique. Cette dernière section conclut cet examen en indiquant des axes prioritaires de futures recherches. L'accent est mis sur la recherche qui peut aider à documenter les efforts de soutien au regroupement des récupérateurs et à établir une politique inclusive sur la récupération.

Démographie et conditions des recycleurs

Un bon nombre d'études consultées mettent l'accent sur la démographie et les conditions des récupérateurs travaillant sur les sites d'enfouissement ou dans les rues. Ces études offrent des renseignements pertinents sur le travail et la vie des récupérateurs dans un large éventail de sites sur le continent. Toutefois, plusieurs de ces études sont limitées en raison de la façon dont elles sont encadrées. La plupart sont quantitatives et descriptives, mais elles sont fondées sur un échantillonnage réduit. Il est nécessaire d'avoir des études à plus grande échelle et de conclusions généralisables aux sites ainsi étudiés. Il est important que les études futures découvrent les faits présentés et obligent à penser la dynamique qui les engendre. Cela fera comprendre les raisons qui expliquent les différences entre les lieux étudiés de même que les besoins spécifiques, les défis et les intérêts des récupérateurs dans chaque emplacement. En se concentrant sur la façon dont la situation actuelle est créée et maintenue, ces études d'envergure ouvriront aussi des pistes de réflexion porteuses du changement. Pour chaque site étudié, voici quelques questions clés à examiner et à théoriser : pourquoi le travail est-il réparti par race, sexe ou origine ethnique ? De quelle manière cette répartition est-elle perpétuée ou contestée ? En quoi les facteurs économiques généraux déterminent le choix de matériaux à récupérer et que font les récupérateurs des matériaux ramassés ? Comment la gestion des déchets et d'autres politiques de même que les attitudes des agents officiels influent-ils sur la capacité des récupérateurs à travailler sur les sites et à vendre leurs matériaux ? Comment les récupérateurs sont-ils organisés, formellement et informellement ? De quelle manière les formes de regroupement font-ils enraciner ou transformer les divisions entre les récupérateurs ?

Au cœur de ces études, il sera fondamental de considérer les récupérateurs comme étant des agents actifs et examiner les raisons pour lesquelles ils font ce travail de récupération. Mais encore, ce qu'ils comprennent des avantages et des défis posés par leur travail, comment envisagent-ils ces défis, quelles sont leurs aspirations et comment ils persèverent à les combler.

Marchés et relation entre l'économie formelle et informelle

La documentation consultée établit un lien étroit entre les récupérateurs et l'économie formelle du recyclage, puisque les récupérateurs ramassent les matériaux recyclables et fournissent l'économie formelle qui voit aux processus de production. Il y a cependant un besoin de recherche afin d'étudier dans quelle mesure les récupérateurs et les sociétés formelles de recyclage de différents milieux sont-ils dépendants les uns des autres. En effet, certains récupérateurs sur un site spécifique peuvent se borner à ramasser des matières à usage personnel ou à revendre dans le secteur informel. En outre, même quand les récupérateurs vendent la plupart de leurs matériaux à des sociétés de recyclage, il peut s'agir d'une petite ou même d'une grande portion d'intrants pour ces sociétés. Comme ces divers degrés de dépendance peuvent paver la voie à différentes possibilités stratégiques pour les récupérateurs (soit d'exercer leur pouvoir sur des sociétés formelles ou de développer des modes autonomes de regroupement). Il est donc nécessaire d'examiner de plus près la force et la forme de ces relations dans chaque emplacement spécifique.

Dans le contexte de la crise économique mondiale actuelle, il sera important dans un premier temps d'explorer comment les récupérateurs ont été affectés par les chutes de prix de certains matériaux recyclable. Dans un deuxième temps, il sera nécessaire d'analyser si des changements dans l'économie mondiale ont obligé les récupérateurs à modifier le type de matériaux qu'ils ramassent, la technique d'utilisation ainsi que la revente de ces matériaux dans l'économie formelle ou informelle. Il serait également utile de comprendre comment ils font face aux baisses de prix, s'ils diversifient leurs stratégies de subsistance et si autrefois, les récupérateurs étaient dépendants de leurs ventes aux sociétés de recyclage.

Politique

La politique et la législation façonnent le terrain où les récupérateurs travaillent et se regroupent. Cela étonne vu que peu d'études ont été consacrées aux questions entourant la politique et la législation. Comme point de départ, il sera important de documenter et d'évaluer de façon critique les politiques et les lois actuelles au niveau national, provincial ou local et qui sont en lien et peuvent affecter la récupération et le recyclage. Plutôt que de cataloguer ces politiques et lois, cette recherche devrait insister sur la politique et les processus par lesquelles politiques et lois sont élaborées, puisqu'ainsi cela fournira un aperçu sur comment elles pourraient être amendées. La portée et les motifs des variations entre le niveau provincial et local devraient également être examinés étant donné que cela aide à découvrir les possibilités pour les récupérateurs de promouvoir des changements, même dans le contexte législatif actuel.

Relation entre les récupérateurs et les systèmes urbains de gestion des déchets

Contrairement à la documentation sur l'Inde ou l'Amérique latine, peu de recherches ont été menées sur la position des récupérateurs en Afrique relativement aux systèmes municipaux de gestion des déchets. Les cas où les municipalités ont tenté d'intégrer formellement les récupérateurs devraient être identifiés et analysés de façon critique. Un soin particulier devrait être apporté sur comment les processus d'officialisation consolident et (ou) transforment les divisions sociales et le pouvoir relationnel entre les récupérateurs. Il serait également utile d'étudier, comment les systèmes municipaux qui ne reconnaissent pas officiellement le rôle des récupérateurs, ont une incidence sur le travail de ces derniers. Finalement, il faut documenter la contribution encore méconnue des récupérateurs dans les dits systèmes.

Relation avec les gouvernements, les donateurs, les ONG, les institutions financières internationales, les organismes religieux et autres agents externes

La documentation consultée révèle que les gouvernements, les ONG, les donateurs, les institutions financières internationales de même que les organismes religieux ont été impliqués en catalysant la création de quelques regroupements et de projets pour des récupérateurs. Il est nécessaire de faire une recherche qui s'interroge de façon critique sur les intentions des agents externes, sur l'impact de leurs interventions et sur la perception des récupérateurs de ces acteurs. Les relations de pouvoir entre ces agents et les récupérateurs, comment les interventions de ces agents externes consolident et (ou) transforment les inégalités entre les récupérateurs est à considérer. Finalement, comprendre comment ces agents externes influencent la capacité des récupérateurs à se regrouper, à déterminer et à réaliser eux-mêmes leurs objectifs, est nécessaire.

La documentation consultée mentionne à peine l'organisation des classes traditionnelles de travail telles que les syndicats ou les regroupements de travailleurs informels. Une recherche devrait étudier s'il y a des liens entre ces types de regroupement et les récupérateurs. S'il existe des liens, la recherche devrait découvrir quels sont les motifs et quelles sont les possibilités de créer d'autres connexions.

Regroupement

Peu d'attention a été accordée aux questions liées au regroupement formel et informel des récupérateurs. Même lorsque les récupérateurs ne sont pas formellement organisés, il serait utile d'examiner comment ils perçoivent la gestion de leur travail quotidien informellement. Mais également leur perception face à l'approche à adopter pour résoudre leurs problèmes, leurs préoccupations et leurs aspirations. Une attention particulière devrait être apportée sur comment les formes de regroupement peuvent renforcer et (ou) transformer les divisions sociales fondées sur le sexe, la race, l'origine ethnique ou la nationalité.

En mettant l'accent sur un regroupement plus formel, au niveau le plus élémentaire, il est nécessaire de schématiser les regroupements existants de récupérateurs et les réseaux dans les pays africains. Cet exercice permettrait de mieux comprendre les niveaux actuels de regroupement et pourrait contribuer à faciliter le réseautage entre les pays, à travers le continent et partout dans le monde. Là où des regroupements existent, il serait utile d'entreprendre une recherche sur pourquoi et comment ils se sont regroupés, leurs objectifs ainsi que leurs tactiques de recrutements. De plus, il faut s'attarder à analyser comment ils aident ou impliquent les personnes membres. Leurs structures et leurs gestions, s'ils excluent certains types de récupérateurs (selon la race, le sexe, l'origine ethnique, la nationalité ou le type de matériau qu'ils ramassent), mais aussi les motifs et les implications de ces exclusions. Mais encore comment ils conçoivent leur place et leur rôle de récupérateurs dans l'économie, leurs objectifs économiques, leurs orientations politiques et finalement leur identification aux autres regroupements ou mouvements de récupérateurs, demeurent des éléments importants. Une telle recherche serait utile afin d'approfondir la compréhension de la dynamique et de la politique du regroupement des récupérateurs en Afrique et en tirant des leçons pour d'autres initiatives de regroupement.

Références

- Achankeng, Eric. 2003. Globalization, Urbanization and Municipal Solid Waste Management in Africa. In African Studies Association of Australasia and the Pacific 2003 Conference Proceedings – Africa on a Global Stage. Adelaide, Australia. <http://www.afaap.org.au/Conferences/2003/Achankeng.pdf> (dernier accès: 10 avril 2009).
- Adeyemi, A.S., J.F. Olorunfemiet T.O. Adewoye. 2001. Waste scavenging in Third World cities: A case study in Ilorin, Nigeria. *The Environmentalist* 21: Pages 93 – 96.
- Assaad, Mariet Judith Bruce, Ed. 1997. Empowering the Next Generation: Girls of the Maqattam Garbage Settlement, in *Seeds*, Volume 19. New York: Population Council.
- Assaad, Ragui. 1996. Formalizing the Informal? The Transformation of Cairo's Refuse Collection System. *Journal of Planning, Education and Research* 16: Pages 115 – 126.
- Attahi, Koffi. 1999. Chapitre 2 — Abidjan, Côte d'Ivoire. In *Managing the Monster: Urban Waste and Governance*, édité par A.G. Onibokun. Ottawa: IDRC http://www.idrc.ca/en/ev-42972-201-1-DO_TOPIC.html (dernier accès: 16 mars 2009).
- Aziz, Hossam. 2004. Improving the livelihood of child waste pickers: experiences with the 'Zabbaleen' in Cairo, Egypt. Evaluative field study for WASTE, Gouda, The Netherlands. Gouda: Waste <http://www.waste.nl/content/download/788/5692/file/Field%20study%20report%20Egypt%20ebook.pdf> (dernier accès: 2 mai 2009).
- Benjamin, Saranel. 2007. Rapid assessment on scavenging and waste recycling work by children in South Africa. Pretoria: Programme Towards the Elimination of the Worst Forms of Child Labour (TECL), ILO.
- Birkbeck, Chris. 1978. Self-Employed Proletarians in an Informal Factory: The Case of Cali's Garbage Dump. *World Development* 6 (9/10): 1173 – 1185.
- . 1979. Garbage, Industry et the 'Vultures' of Cali, Colombia. In *Casual Work and Poverty in Third World Cities*, édité par R. B. a. C. Gerry. New York: John Wiley and Sons.
- Bjerkli, Camilla Louise. 2005. The cycle of plastic waste: An analysis of the informal plastic recovery system in Addis Ababa, Ethiopia. Thèse de Maîtrise, Département de géographie, Norwegian Institute of Science and Technology.
- Bolnick, Joel. 2006. The Oracle of Mokattam Mountain. <http://www.sdinet.co.za/publications/> (dernier accès: 29 mars 2009).
- Chikarmane, Poornimaet Laxmi Narayan. 2005. Organising the Unorganised: A Case Study of the Kagad Kach Patra Kashtakari Panchayat (Syndicat de ramasseurs de résidus): www.wiego.org/program_areas/org_rep/case-kkpkp.pdf (dernier accès: 7 mars 2008).
- CID Consulting. 2008. The Informal Sector in Waste Recycling in Egypt. Draft report for GTZ.
- COURC. 2005. Narrative Report to Ford Foundation on the Activities Carried Out under EDAG Funding (Décembre 2004 – Novembre 2005). Rapport non publié.
- De Kock, Rachelle Elizabeth. 1986. Garbage Picking as a Strategy for Survival: A Case Study of a Sub-sector of the Informal Sector, Unité des Etudes sur le développement, Université de Natal Natal, Durban.

Dias, Sonia Maria et Fábio C. G. Alves. 2008. Integration of the Informal Recycling Sector in SWM in Brazil. Etude exécutée dans le cadre du projet « Promotion de concepts en faveur des plus démunis et approches environnementales dans la gestion des déchets solides » (SWM) (titre du projet: Recycling Partnerships ; PN 03.2144.8). Ébauche soumise au GTZ.

Dilata, Xoliswa. 2008. The Conditions of Employment of Waste Collectors: A Case Study of Waste Paper Collectors in Dobsonville, Soweto, Industrial Sociology, Université de Witwatersrand, Johannesburg.

Dobson, Richard et Caroline Skinner. 2009. Chapitre III: Different Sectors, Different Challenges. Durban: École des Etudes sur le développement, Université de KwaZulu-Natal.

Domingos, Leonor Joaquim. 2001. Informal Recycling and Resource Recovery at a Municipal Open Dumpsite – A Case Study of Hulene Dumpsite, thèse de Maîtrise en environnement et développement, Université de Natal, Pietermaritzburg.

Fahmi, Wael Salah. 2005. The Impact of Privatization of Solid Waste Management on the Zabaleen Garbage Collectors of Cairo. *Environment & Urbanization* 17 (2): Pages 155 – 170.

Fahmi, Wael Salah et Keith Sutton. 2006. Cairo's Zabbaleen Garbage Recyclers: Multi-nationals' Takeover and State Relocation Plans. *Habitat International* 30 (4): Pages 809 – 837.

Ferrão, Domingos Antônio Gonçalves. 2006. An Examination of Solid Waste Collection and Disposal in Maputo City, Mozambique. Cape Town: Département des sciences géographiques et environnementales, Université de Cape Town.

Ferrara, Crissie, Anna Gutierrez, Erin Markelet Yael Slater. 2008. Opportunities in Waste: From Cape Town to Ruiru, Ébauche de travail. Rapport final d'atelier sur le développement économique et politique, École des affaires publiques et internationales. New York: Université de Columbia.

Hallowes, David et Victor Munnik. 2008. Wasting the Nation: Making Trash of Places and People. Pietermaritzburg: travail sur le terrain.

Henry, Rotich K., Zhao Yongsheng et Dong Jun. 2006. Municipal solid waste management challenges in developing countries – Etude de cas kenyane. *Waste Management* 26 (1): Pages 92 – 100.

Imam, A., B. Mohammed, D.C. Wilson et C.R. Cheeseman. 2008. Solid waste management in Abuja, Nigeria. *Waste Management*: Pages 468 – 472.

Programme international sur l'abolition du travail des enfants (IPEC). 2004. Addressing the Exploitation of Children in Scavenging (Waste Picking): a Thematic Evaluation of Action on Child Labour: A Thematic Evaluation. Genève: OIT.

Iskandar, Laila. 1999. Cairo: A City that Learns from the Mokattam Recyclers. Recherche non publiée. Le Caire: The Social Centre de recherche, American University au Caire.

———. 2000. Etude de cas de l'Egypte. Rapport publié dans un journal allemand *Journal of Adult Education* (IZZ-DSE) Hambourg.

———. 2005. The Effects of Privatizing to International Waste Companies in Cities in the South. Recherche non publiée.

———. 2007. Learning Environments where our Lives Flower or Decay? Texte lu lors du Unesco Institute for Lifelong Learning and the Frankfurt Book Fair LitCam, November 2007, à Francfort.

- Johnson, Hazelet Gordon Wilson. 2000. Institutional sustainability: 'community' and waste management in Zimbabwe. *Futures* 32 (3): Pages 301 – 316.
- Kamel, Laila. 2003. Integrating Local Community-Based Waste Management into International Contracting. Texte No 31. Texte lu lors de l'atelier CWG Workshop, Mars 2003, au Dar es-Salaam, en Tanzanie.
- Kamel, Laila Iskandar. 2000. Ecological Approaches to Basic Adult Education – Une étude de l'Égypte. Texte lu lors du ALPHA Seminar on Adult Education, Unesco Institute of Education, UIE, à Hamburg, Nuweiba, South Sinai, Egypte, June 2000.
- Kaseva, M.E., S.E. Mbuligwe et G. Kassenga. 2002. Recycling inorganic domestic solid wastes: results from a pilot study in Dar es Salaam City, Tanzanie. *Resources, Conservation and Recycling* 35: Pages 243-257.
- Kironde, J.M. Lusugga. 1999. Chapitre 4 – Dar es-Salaam, Tanzanie. In *Managing the Monster: Urban Waste and Governance*, édité par A.G. Onibokun. Ottawa: IDRC http://www.idrc.ca/en/ev-42972-201-1-DO_TOPIC.html (dernier accès: 16 mars 2009).
- Langenhoven, Belinda et Michael Dyssel. 2007. The Recycling Industry and Subsistence Waste Collectors: A Case Study of Mitchell's Plain. *Urban Forum* 18 (1): Pages 114-132.
- LRC. 2004. Please Let Us Pikitup. Rapport annuel 2003-2004. Johannesburg: LRC.
- Masocha, Mhosisi. 2006. Informal waste harvesting in Victoria Falls town, Zimbabwe: Socio-economic benefits. *Habitat International* 30 (4): Pages 838 – 848.
- McLean, Michelle. 2000. Informal Collection: A Matter of Survival Amongst the Urban Vulnerable. *Africanus UNISA Journal for Development Administration and Politics* 30 (2): Pages 8 – 26. <http://www.unisa.ac.za/contents/publications/docs/afric302.pdf> (dernier accès: 25 avril 2009).
- . 2000. A Personal Profile of Some of the Informal Collectors in Central Durban – Etude de cas. *Society in Transition* 31 (1): Pages 1 – 9.
- Medina, Martin 2007. Chapitre 11. Etude de cas – Egypte. In *The World's Scavengers: Salvaging for Sustainable Consumption and Production*. Lanham, MD: Altamira Press.
- Mueller, Adria Whitney. 2005. A Value Chain Analysis of Cardboard Collection in Inner City Durban, South Africa. Durban: Ecole des études sur le développement, Université de KwaZulu-Natal.
- Mutenga, C.R. et S.L. Muyakwa. 1999. Livelihoods from Solid Waste in Lusaka City: Challenges and Opportunities.
- Mwanzia, Patrick. 2005. The Salvagers' Way of Life and Their Livelihoods: Nakuru Designated Dumpsite – Kenya. Rapport de fond. Rapport non publié: Practical Action.
- . 2006. A Baseline Survey Report of Nakuru Town Salvagers: Who they are, Ways of Life, Challenges & Recommendations. Rapport non publié: Practical Action.
- . 2007. Wastepickers/Salvagers Livelihoods Interventions – Nakuru, Kenya. Interventions par Practical Action 2005-2007. Rapport non publié: Practical Action.
- Myllylä, Susanna. 2001. NGOs in Urban Environmental Governance: Waste Recycling in Cairo. In *Associational Life in African Cities: Popular Responses to the Urban Crisis*, édité par A. Tostensen, I. Tvedten et M. Vaa. Stockholm: Nordiska Afrikainstitutet.

- Ngoepe, Kholofelo. 2007. Commodity chain analysis on recycling of scrap metal in the formal and informal sector. Johannesburg: Département de sociologie du travail, Université de Witwatersrand. Recherche non publiée.
- Nzeadibe, TCet HC Iwuoha. 2008. Informal Waste Recycling In Lagos, Nigeria. *Communications in Waste and Resource Management* 9 (1): Pages 24-31.
- Nzeadibe, Thaddeus Chidi. 2008. Solid waste reforms and informal recycling in Enugu urban area, Nigeria. *Habitat International* doi:10.1016/j.habitatint.2008.05.006: Pages 1 – 7.
- Olugbenga, Adebola. 2006. The Roles of Informal Private Sector in Integrated Solid Waste Management in the Achievement of the Millennium Development Goals (MDGs) in Lagos, Nigeria. In *Solid Waste, Health & Millennium Development Goals*, Atelier du CWG- WASH 2006. Kolkata, Inde.
- Onibokun, A.G. et A.J. Kumuyi. 1999. Chapitre 1 — Governance and Waste Management in Africa. In *Managing the Monster: Urban Waste and Governance in Africa*, édité par A. G. Onibokun. Ottawa: IDRC http://www.idrc.ca/en/ev-42972-201-1-DO_TOPIC.html (dernier accès: 16 mars 2009).
- . 1999. Chapitre 3 – Ibadan, Nigeria. In *Managing the Monster: Urban Waste and Governance*, édité par A.G. Onibokun. Ottawa: IDRC http://www.idrc.ca/en/ev-42972-201-1-DO_TOPIC.html (dernier accès: 16 mars 2009).
- Onibokun, Adepoju G. 1999. Chapitre 6 – Synthesis and Recommendations. In *Managing the Monster: Urban Waste and Governance in Africa*, édité par A.G. Onibokun. Ottawa: IDRC http://www.idrc.ca/en/ev-42972-201-1-DO_TOPIC.html (dernier accès: 16 mars 2009).
- Palczynski, Richard J. 2002. Study on Solid Waste Management Options for Africa. Project Report: Final Draft Version: Africa Development Bank. http://www.afdb.org/pls/portal/docs/PAGE/ADB_ADMIN_PG/DOCUMENTS/ENVIRONMENTALANDSOCIALASSESSMENTS/SOLID%20WASTE%20MANAGEMENT%20STUDY.PDF (dernier accès: 3 décembre 2008).
- Ralfe, Katherine. 2007. *The Waste Pickers of Durban: A Case Study of Three Buyback Centres, Town and Regional Planning*, Université de KwaZulu-Natal, Durban.
- Rogerson, Christian M. 2001. The Waste Sector and Informal Entrepreneurship in Developing World Cities. *Urban Forum* 12 (2): Pages 247 – 259.
- Samson, Melanie. 2008a. *Reclaiming Livelihoods: The Role of Reclaimers in Municipal Waste Management Systems*. Pietermaritzburg: travail sur le terrain.
- . 2008b. *Wasted Citizenship? Reclaimers and the Privatized Expansion of the Public Sphere*. Version révisée du texte lu lors de la 12e assemblée CODESRIA, Décembre 7-11 2008, à Yaoundé, au Cameroun.
- Skinner, Caroline. 2002. *Understanding Formal and Informal Economy Labour Market Dynamics: A Conceptual and Statistical Review with Reference to South Africa*, Rapport de recherche CSDS No 50. Durban: Université de Natal.
- Tevera, D.S. 1994. Dump Scavenging in Gaborone, Botswana: Anachronism or Refuge Occupation of the Poor? *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography* 76 (1): Pages 21 – 32.
- Tevera, Daniel S. 1993. Waste recycling as a livelihood in the informal sector: the case of Harare's Teviotdale dump scavengers. In *Harare: The Growth and Problems of the City*, édité par L. Zinyama, D. Tevera et S. Cumming. Harare: Presses de l'Université du Zimbabwe.

Visser, Margaret et Jan Theron. 2009. Waste Not: Externalisation and the Management of Waste in Cape Town, Recherche en cours 12. Cape Town: PLAAS <http://www.plaas.org.za/publications/wp/wp12/view> (dernier accès: 25 avril 2009).

Ward, Vivienne et Frans Kamsteeg. 2006. Window onto a World of Waste: Cultural Aspects of Work in South Africa. *Anthropology Southern Africa* 29 (1 et 2): Pages 58-65.

Webster, Edward, Asanda Benya, Xoliswa Dilata, Katherine Joynt, Kholofelo Ngoepe et Mariane Tsoeu. 2007. Making Visible the Invisible: Confronting South Africa's Decent Work Deficit. Rapport de recherche préparé pour le Département du travail de l'unité de sociologie, Université de Witwatersrand. Johannesburg: SWOP.

Zoya, Al. 2008. The Reclaimers: A Case Study. Rapport non publié. Johannesburg: Novactive.

A propos du projet Villes inclusives: Lancé en 2008, le projet Villes inclusives vise à renforcer les regroupements fondés sur les membres travailleurs démunis (RFTD) dans les domaines du regroupement, de l'analyse de politiques, et la défense de celles-ci, de façon à garantir que les travailleurs informels en milieu urbain disposent des outils nécessaires afin de se faire entendre lors des processus de planification urbaine. Villes inclusives est une collaboration entre les regroupements fondés sur les membres travailleurs démunis (RFTD), les alliances internationales des RFTD et ceux qui les soutiennent. Les partenaires suivants font partie du projet Villes inclusives : Asiye eTafuleni (Afrique du Sud), AVINA (Amérique latine), HomeNet South Asia, HomeNet South-East Asia, Kagad Kach Patra Kashtakari Panchayat (KKPKP, Inde), Latin America Network of Wastepickers), Self-Employed Women's Association (SEWA, Inde), StreetNet International et WIEGO. Pour plus de renseignements, visitez www.inclusivecities.org.

À propos de WIEGO : WIEGO est un réseau mondial de recherche sur les politiques et initiatives visant à améliorer le statut des travailleurs démunis, en particulier celui des femmes, dans le secteur de l'économie informelle. WIEGO noue des alliances avec trois publics et sources aussi de ses adhérents : des regroupements de travailleurs informels fondés sur les membres, des chercheurs et des statisticiens spécialistes de l'économie informelle et des professionnels issus d'agences de développement et intéressés à l'économie informelle. WIEGO poursuit ses objectifs en aidant à construire et à renforcer les réseaux des regroupements de travailleurs informels, en entreprenant l'analyse des politiques, des recherches statistiques et des données relatives à l'économie informelle, en donnant des conseils stratégiques et en organisant des dialogues sur l'économie informelle, en documentant et en diffusant les bonnes pratiques en soutien à la main-d'œuvre informelle. Pour plus de renseignements, visitez www.wiego.org.



Women in Informal Employment
Globalizing and Organizing